



Secteur Bâtiment

Tendances
et Perspectives

22^e Édition





Éditorial

Depuis de nombreuses années, nous observons le secteur du Bâtiment, avec une attention toute particulière.

Par la 22^e édition de l'étude **Tendances et Perspectives**, nous vous renouvelons notre regard d'expert. Nous vous interpellons, également, sur votre propre perception du Plan de Relance du Bâtiment diffusé il y a quelques mois.

L'étude des indicateurs économiques et financiers se distingue, cette année, par l'analyse d'une décennie des secteurs du Bâtiment corrélée à une comparaison des données relatives aux deux dernières années. Des graphiques, combinés à l'expertise et à l'étude du marché, doivent vous permettre de situer votre propre entreprise et, ainsi, vous amener à une réflexion sur des orientations à engager.

L'enquête d'opinion, mandatée auprès d'un institut de sondages, instruit sur votre volonté à investir dans l'emploi et dans la formation pour anticiper les grandes évolutions à venir, et pour répondre aux préconisations listées dans le **Plan de Transition Numérique** et le **Plan de Transition Energétique**. La synthèse de cette enquête démontre la nécessité de bien appréhender les enjeux de ces plans, qui impacteront fortement les process de toutes les entreprises, quelle que soit leur taille.

Des interviews de chefs d'entreprise, représentatifs de tous les secteurs du Bâtiment, complètent cette étude et apportent un regard de professionnel, en personnalisant les tendances et perspectives du secteur.

Les défis du Bâtiment sont nombreux : défis législatifs, défis commerciaux, défis des compétences, défis qualitatifs, défi numérique, défi énergétique, et beaucoup d'autres encore. La croissance reste difficile, mais des orientations en faveur de la relance sont impulsées.

Toutefois, quoiqu'il en soit, anticiper, entreprendre et gérer de façon rigoureuse restent les fonctions essentielles du chef d'entreprise.

Nous vous remercions pour votre confiance.

Annie Chauzu, Associée KPMG
Responsable du réseau Bâtiment

Sommaire

Éditorial	1
1 Synthèse	5
2 Indicateurs financiers : étude et tendances	9
2.1 Points observés sur une décennie	10
2.2 Échantillon KPMG : méthodologie	11
2.3 Croissance et rentabilité des secteurs du Bâtiment	12
2.4 Main d'œuvre et principaux indicateurs chiffrés	19
2.5 Structure financière et évolution	25
2.6 Synthèse des ratios économiques et financiers	28
3 Plan de Relance du Bâtiment : enjeux et perspectives	33
3.1 Orientation du Plan de Relance	34
3.2 Enquête CSA : méthodologie	36
3.3 Embauche et investissement formation	37
3.4 Plan de Transition Numérique	39
3.5 Plan de Transition Énergétique	41
4 Annexes	45
Remerciements	46
KPMG en un regard	47

1 - Synthèse



1. Synthèse de l'étude

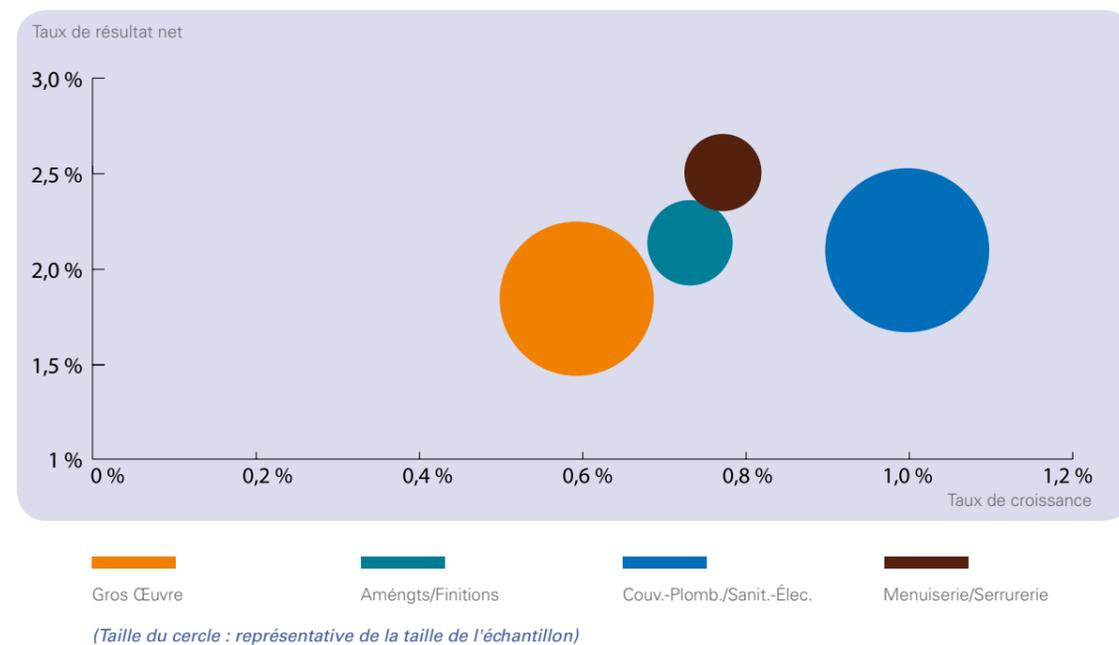
Indicateurs économiques et financiers : étude et tendances

En synthèse, on se focalisera essentiellement sur les entreprises à structure juridique de capitaux, soumises à l'I.S., et représentant 77,3 % de l'échantillon. En effet, ce type d'entreprise affiche généralement une homogénéité dans sa structure et plus globalement une similitude dans son style d'entreprise.

Échantillon : Nombre d'entreprises à l'I.S.	653	368	704	331
Taux de croissance	+0,59%	+0,73%	+0,99%	+0,77%
Taux de marge sur matière	76,15%	77,14%	64,16%	61,11%
Taux de valeur ajoutée sur travaux propres	43,26%	50,47%	44,31%	40,49%
Taux de résultat net	1,85%	2,13%	2,10%	2,51%
Indicateurs en lien avec la main d'œuvre				
Poids coût salarial	34,8%	44,6%	37,9%	34,2%
Évolution frais de personnel	-0,55%	-0,11%	+0,65%	+0,03%
Production individuelle	126K€	97K€	112K€	124K€
Taux de valeur ajoutée par effectif	39,7%	46,4%	43,7%	39,5%
Évolution taux valeur ajoutée par effectif	-4,1%	-4,2%	-2,2%	-5,6%

Source : échantillon KPMG

Croissance et rentabilité - Entreprises I.S.



Au-delà des indicateurs présentés, les points de synthèse à retenir sont :

- Une croissance fragile pour tous les secteurs du Bâtiment, quelle que soit la structure juridique.
- Un maintien de marge sur matière ; la baisse des prix des matériaux fondamentaux a probablement joué en faveur de ce constat.
- Une frêle stabilité de la valeur ajoutée produite.
- Un taux de résultat net ténu et sans évolution.
- Des frais de personnel stables en valeur, nuls en évolution.
- Une création de richesse économique non proportionnelle à l'évolution de la production individuelle.
- Une solidité et une autonomie financière maintenues malgré tout.

Plan de Relance du Bâtiment : enjeux et perspectives

La compétitivité durable de l'entreprise nécessite deux éléments principaux de nature économique :

- La création d'un potentiel de performance qui passe obligatoirement par des investissements durables, par des recherches de nouveaux marchés, par la mise en place de process d'optimisation de productivité et d'adaptation des compétences aux demandes du marché.
- L'exploitation efficiente des biens de l'entreprise au travers d'une bonne gestion quotidienne des activités, à savoir : le suivi rigoureux des chantiers, l'utilisation adéquate des matériaux, l'analyse permanente des temps productifs et le recouvrement efficace des créances.

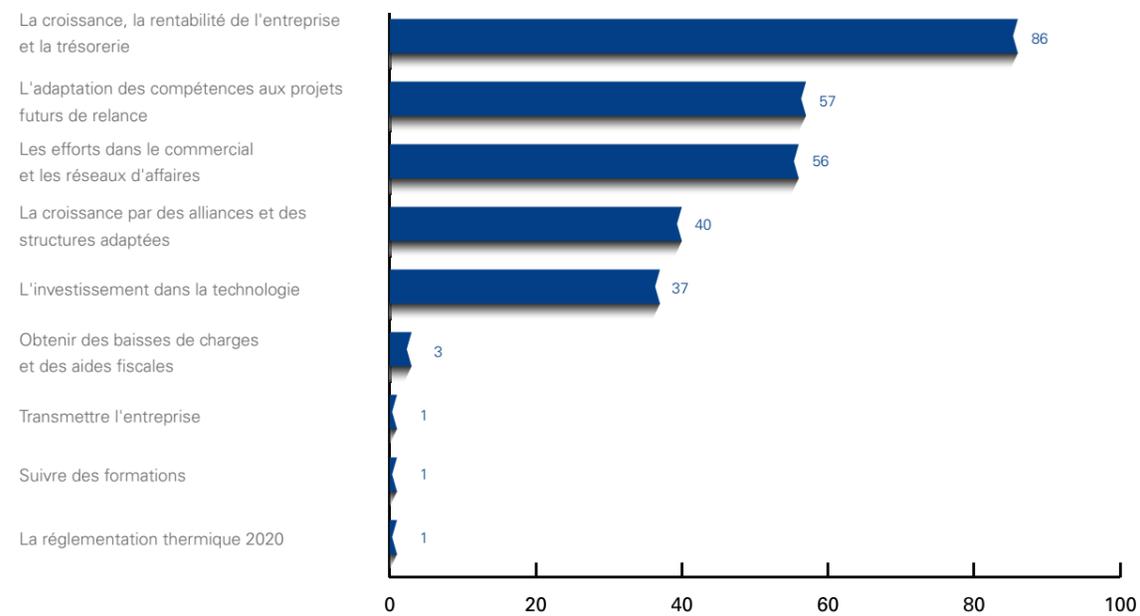
Après des années difficiles pour les entreprises du Bâtiment, voire la survie pour certaines d'entre elles, le marché semble frémir à nouveau.

Fin 2014, le Plan de Relance Bâtiment a été diffusé, au niveau gouvernemental, afin d'accompagner les chefs d'entreprise dans une évolution profonde axée sur deux plans principaux : le Plan de transition numérique et le Plan de transition énergétique. On retiendra principalement que l'information sur le premier plan doit être accentuée, et que les actions sur le second doivent être poursuivies.

Le Plan de Relance Bâtiment inclut à la fois des mesures fiscales et patrimoniales qui devraient favoriser la demande, et des incitations auprès des chefs d'entreprise pour moderniser leur organisation et gestion opérationnelle, améliorant ainsi productivité et qualité en reliant l'ensemble de la chaîne des acteurs du Bâtiment. Pour autant, il faut organiser la phase transitoire court terme du redémarrage de l'activité, et celle du moyen/long terme de la mise en œuvre du Plan de Relance. Les chefs d'entreprise devront décider de priorités.

À la question posée, en juillet 2015, à près de 400 chefs d'entreprise du Bâtiment "À ce jour, *quelles sont vos priorités ?*", les réponses par ordre décroissant sont :

- Croissance, rentabilité, trésorerie pour 86 %.
- Compétences pour les projets futurs de relance pour 57 %.
- Commercial et réseaux d'affaires pour 56 %.



Source : sondage CSA pour KPMG



2 - Indicateurs financiers Étude et Tendances



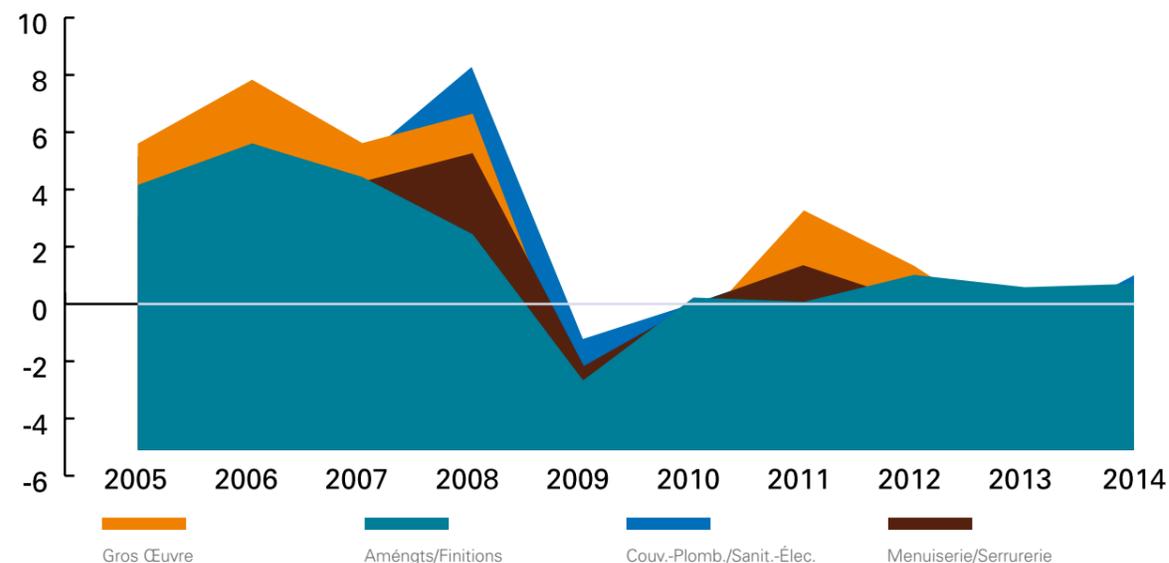
2.1 Points observés sur la décennie 2005/2014

Depuis quelque 10 ans, KPMG a mis en place un observatoire des principaux indicateurs financiers sur environ un tiers des entreprises clientes du Bâtiment tous secteurs confondus : Gros Œuvre, Aménagement et Finitions, Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité et Menuiserie/Serrurerie. À l'issue de chaque période fiscale, les données de l'échantillon sont globalisées. Les entreprises de l'échantillon, en activité, relèvent à grande majorité d'une topographie d'entités à structure salariale inférieure à 50 salariés.

- **Les années 2009 et 2010 furent celles du décrochage de la croissance**

Après une période faste, de 2005 à 2008, où les taux de croissance, toutes activités confondues, s'envolaient au-delà de 5 %, voire plus pour certains secteurs, l'année 2009 restera une année noire quel que soit le secteur du Bâtiment. Les raisons en furent multiples, la principale étant un fort recul des logements mis en chantier. Depuis lors, les entreprises se battent pour retrouver les marchés et la croissance et, doivent s'adapter en permanence pour maintenir marges et finances.

Croissance en % de l'activité Bâtiment - Entreprises I.S.



- **La recherche de la productivité est constante et tendue**

La difficulté de maintenir une croissance économique impose aux chefs d'entreprise de trouver des optimisations dans la productivité et dans la recherche de compétences plus efficaces et plus expérimentées. La production individuelle augmente chaque année, les embauches CDI et intérimaires se réduisent, les entreprises mettent en place des politiques de fidélisation pour garder leurs meilleures compétences. Tous ces facteurs conduisent, ainsi, à constater un rendement économique et une efficacité optimisés du personnel.

- **Maintien des marges et du résultat net malgré tout**

Sur l'échantillon observé des entreprises en activité, malgré les turbulences économiques, les taux de rentabilité se maintiennent, parfois avec quelques fléchissements selon le secteur. Les chefs d'entreprise engagent des actions sur la maîtrise drastique des coûts fixes et, sur le recouvrement de créances pour réagir aux effets du marché et des conditions d'exploitation difficiles.

Les résultats statistiques 2014, exploités et connus dans leurs composantes économiques et financières mi 2015, sont exposés dans les pages suivantes. Ils sont l'expression, entre autre, des plans relatifs au cadre réglementaire thermique RT2012, aux diverses mesures incitatives fiscales (Crédits d'impôts, PTZ, Eco-prêt à taux zéro), au développement de nouvelles stratégies et organisations de l'offre, initiant par exemple la co-traitance sur les marchés des particuliers. Ces résultats ne tiennent, bien évidemment, pas encore compte du Plan de Relance Gouvernemental diffusé en décembre 2014.

2.2 Échantillon KPMG : méthodologie

L'étude sur l'observation de l'évolution des indicateurs économiques et financiers est réalisée à partir d'un échantillon d'entreprises clientes KPMG, en expertise comptable et en gestion sociale.

- **L'échantillon global pour 2014 est de 2661 entreprises du Bâtiment < 50 salariés**

Les entreprises sont réparties sur l'ensemble du territoire.

La collecte des données de l'échantillon est similaire d'une année sur l'autre.

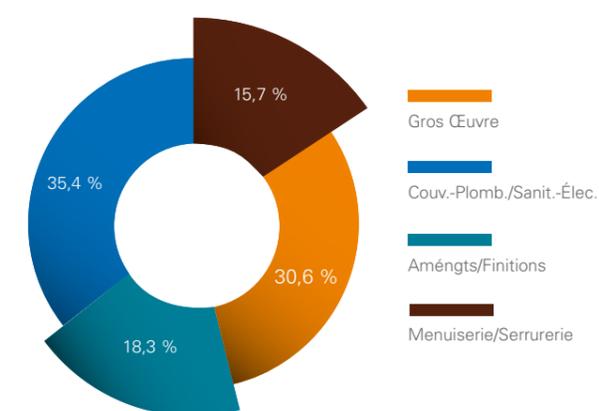
Il est fait distinction des structures juridiques : celles en structure à capitaux et donc imposables à l'I.S. et celles à structure individuelle et donc imposables à l'I.R.

L'échantillon est représentatif d'entreprises en activité ; ainsi, ne sont pas comptabilisées les entreprises en difficulté gérées par un administrateur ad hoc ou ayant déposé leur bilan dans l'année.

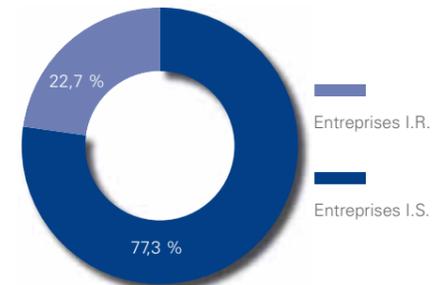
					Echantillon	Pourcentage
Entreprises en I.S.	653	368	704	331	2 056	77,3%
Entreprises en I.R.	161	120	237	87	605	22,7%
Échantillon	814	488	941	418	2 661	100 %
Pourcentage	30,6%	18,3%	35,4%	15,7%	100 %	

Source : échantillon KPMG

Échantillon : secteur du Bâtiment



Échantillon : structure juridique



Structure de l'échantillon :
2 661 entreprises

 **I.S.**
77 %

 **I.R.**
23 %

- Les codes NAF du secteur du Bâtiment guident la répartition par secteur de l'échantillon

			
25.11Z	43.31Z	43.21A	43.32A
43.11Z	43.32C	43.21B	43.32B
43.12A	43.33Z	43.22A	
43.12B	43.34Z	43.29A	
43.13Z	43.39Z	43.91A	
41.20A		43.91B	
41.20B		43.99A	
43.99C		43.22B	

- De l'étude des données de l'échantillon, il est calculé une tendance ; *la tendance centrale du secteur* ou *médiane* est la valeur qui sépare la population des entreprises en deux parties égales : celles qui ont un score supérieur et celles qui ont un score inférieur.

Enfin, il est rappelé que la structure de l'échantillon, au travers des années est relativement stable dans ses données globales d'une part, et dans sa composition d'autre part.

2.3 Croissance et rentabilité des secteurs du Bâtiment

Taux de croissance : très fragile

Le taux de croissance de l'activité Bâtiment mesure l'évolution des travaux propres réalisés d'une période sur l'autre. Les travaux propres, qui définissent le chiffre d'affaires du secteur du Bâtiment sont, en réalité, les travaux réalisés par l'entreprise au prix de vente accepté par le client. Ils tiennent donc compte de la variation des en-cours de chantiers.

L'ensemble des secteurs du Bâtiment clôture 2014 avec un taux de croissance fragile variant de 0,5 % à 0,9 %. L'entreprise individuelle, imposée à l'I/R, présente un taux plus alarmiste selon les secteurs, et affiche une décroissance jusqu'à présenter des taux d'activité à quelque - 2 %. Ainsi, les courbes, depuis l'année noire de 2009, ne s'inversent ni ne s'infléchissent. À fin 2014, malgré les actions, soit gouvernementales d'aide à la relance, soit entrepreneuriales, les entreprises n'ont pas pu reprendre vigueur pour afficher un taux de croissance affirmé.

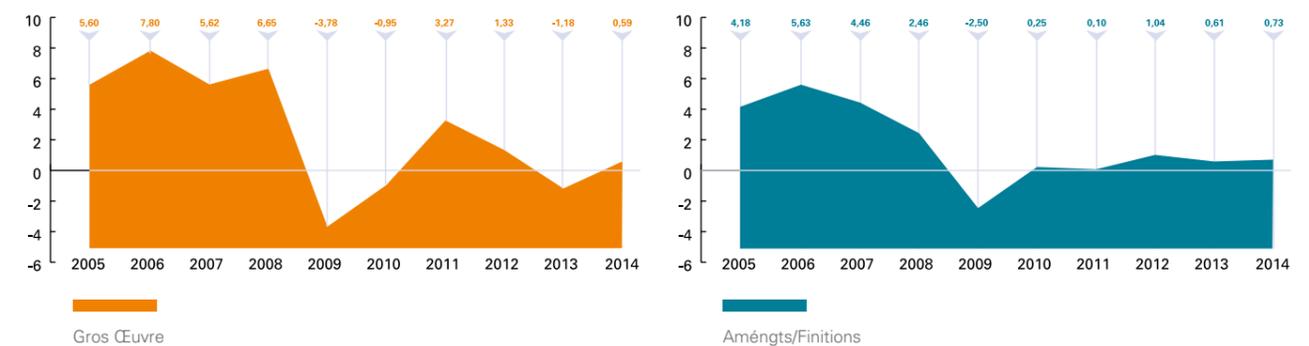
Entreprises I.S.	2012	2013	2014	Entreprises I.R.	2012	2013	2014
	1,33	-1,18	0,59		0,71	2,39	-2,29
	1,04	0,61	0,73		-0,36	-0,98	0,77
	1,08	-1,02	0,99		-1,65	1,02	-1,60
	0,06	-1,45	0,77		0,39	2,04	-0,36

Source : échantillon KPMG

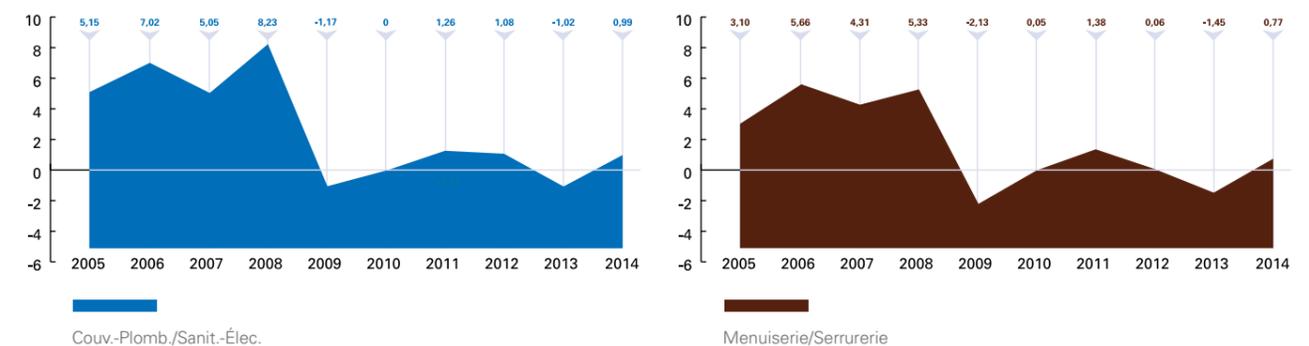
- Le taux d'activité du Gros Œuvre est de 0,59 % fin 2014, après une décroissance de - 1,18 % en 2013 pour les entreprises de structure I.S. Ce taux devient - 2,29 % fin 2014 pour les entreprises individuelles.
- Le taux d'activité de l'Aménagement/Finitions est de 0,73 % fin 2014, après une croissance atone de 0,61 % en 2013 pour les entreprises de structure I.S. Ce taux devient 0,77 % fin 2014 pour les entreprises individuelles.
- Le taux d'activité de la Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité est de 0,99 % fin 2014, après une décroissance de - 1,02 % en 2013 pour les entreprises I.S. Ce taux devient - 1,60 % fin 2014 pour les entreprises I.R.
- Le taux d'activité de la Menuiserie/Serrurerie est de 0,77 % fin 2014, après une décroissance de - 1,45 % en 2013 pour les entreprises de structure I.S. Ce taux devient - 0,36 % fin 2014 pour les entreprises individuelles.

En 2014, les permis de construire ont chuté de quelque - 12 %, avec seulement 381 000 permis de construire accordés, et les mises en chantier ont régressé de quelque - 10 %, avec un démarrage de 297 000 logements. C'est ainsi la deuxième année consécutive où le Bâtiment doit faire face à une telle rupture, puisqu'en 2013 déjà, on constatait une chute de - 13 % des permis de construire et de - 11 % des mises en chantier.

Taux de croissance de l'activité - Entreprises I.S.



Quelques mesures fin 2014 de type maintien de la TVA à 5,5 % et aides financières complémentaires attribuées aux particuliers pour répondre à leur demande de travaux d'économie énergétique n'ont pas modifié le marché. À contrario, la relève du taux de TVA à 10 % (au lieu de 7 %) pour tous autres travaux, la nécessité de faire appel à une entreprise qualifiée RGE pour les travaux de type énergétique ont indisposé les consommateurs qui ont préféré alors reporter leur demande sur 2015.



Le coût de la Construction à fin 2014 affiche un taux de + 0,6 %.

L'indice INSEE de la Construction, à la fin du 1^{er} trimestre 2015 est de - 0,97 %, celui de la FFB est de + 0,64 %.

L'index BT01 (index Bâtiment tous corps d'état) est de - 0,38 % à fin 2014.

L'index BT03 Maçonnerie, à fin mars 2015 présente un index de 103,4 sans aucune évolution par rapport à celui de décembre 2014.



Marge sur matière : maintien malgré tout

Les principaux paramètres influençant la marge d'activité de l'entreprise sont les matériaux, les frais de personnel directement liés au chantier et le coût des matériels utilisés. Le taux de marge sur matière exprime la marge sur les matériaux utilisés dans la production et, a contrario, il exprime aussi le poids des matériaux et leur évolution dans l'activité produite.

Sur la décennie observée le taux de marge sur matière a été rogné selon les secteurs concernés de quelque 1 à 4 points de marge ; pour autant on ne constate pas, cette année, de forte diminution par rapport à l'an passé. Observons les constats des entreprises à structure I.S. :

- Pour le Gros Œuvre : en 2005, le taux de marge sur matière était de 77,7 %, en 2013 il est de 76,55 % et en 2014 il est de 76,15 %.
- Pour l'Aménagement/Finitions : en 2005, le taux de marge sur matière était de 79,11 %, en 2013 il est de 77,03 % et en 2014 il est de 77,14 %.
- Pour la Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité : en 2005, le taux de marge sur matière était de 67,22 %, en 2013 il est de 64,51 % et en 2014 il est de 64,16 %.
- Pour la Menuiserie/Serrurerie : en 2005, le taux de marge sur matière était de 65 %, en 2013 il est de 61,63 % et en 2014 il est de 61,11 %.

Entreprises à l'I.R. : 3 secteurs sur 4 en décroissance

 -2,29 %

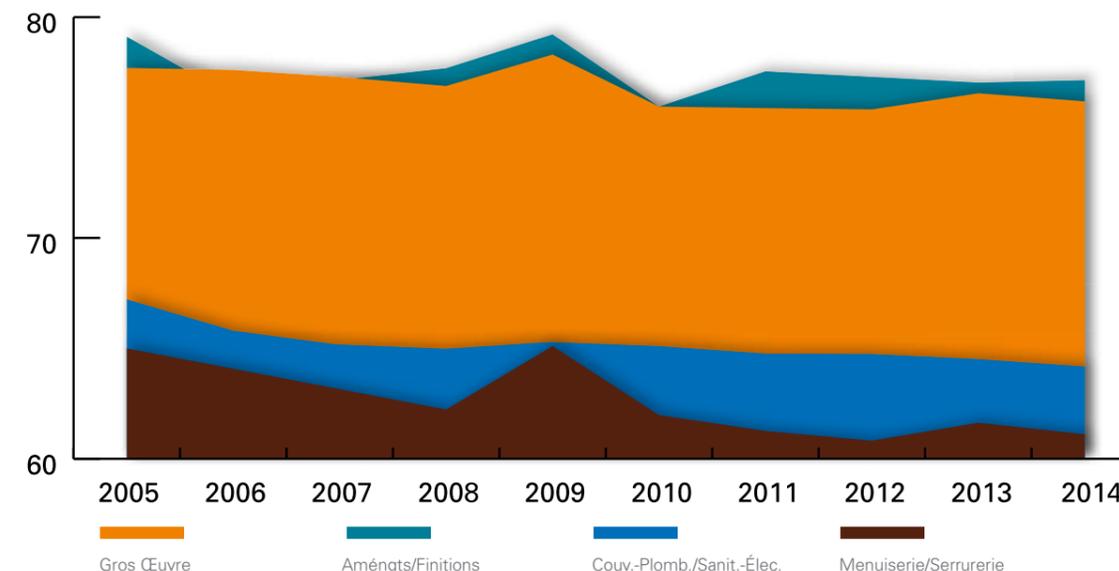
 -1,60 %

 -0,36 %

Il faut toutefois noter quelques disparités pour les entreprises à structure I.R. :

- Pour le secteur de la Menuiserie/Serrurerie, le taux de marge décroche de plus de 2 points : taux de 60,68 % fin 2014 contre 62,53 % fin 2013.
- Pour le secteur de l'Aménagement/Finitions, le taux décroche d'1 point : taux de 74,92 % fin 2014 contre 75,92 % fin 2013.

Taux de marge sur matière - Entreprises I.S.



Une dégradation de la marge, constante au fil du temps, sans réel décrochage, peut s'expliquer, entre autre, par une augmentation des matériaux sans répercussion sur le prix de vente, par, aussi, une insuffisance de formation pour la mise en place des matériaux nouveaux et/ou une gestion non sécurisée et non optimisée des matériaux utilisés sur les chantiers.

Le marché des matériaux s'est fortement dégradé sur un an, accusant des baisses de volume de - 13 % pour les granulats et - 8 % pour le béton non armé, la production n'ayant pas cessé de reculer depuis plusieurs mois. Cela se répercutera probablement sur le tarif des matériaux, la demande étant plus restreinte, ce qui pourrait favoriser les entreprises dans leur prix de vente et attirer alors les consommateurs.

Marge sur matière en décrochage

 I.R.

 -2 points

 -1 point

Valeur ajoutée produite : frêle stabilité

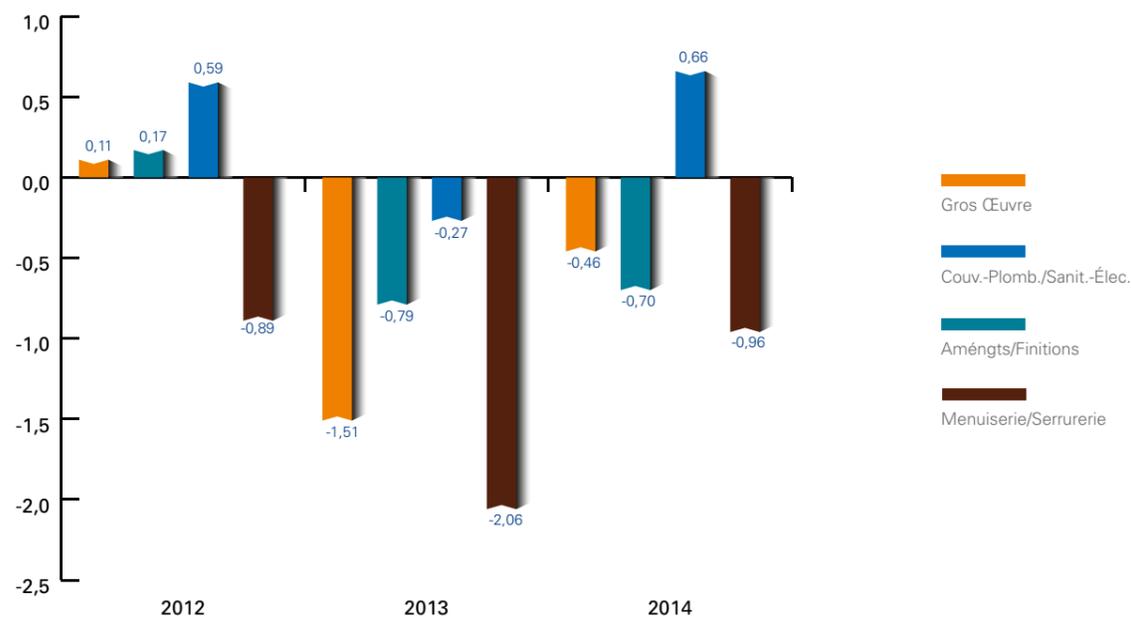
La valeur ajoutée caractérise l'activité et mesure l'importance des transformations effectuées et l'efficacité des moyens mis en œuvre, plus particulièrement la main d'œuvre et le matériel. Elle est égale à la production de l'entreprise de laquelle sont soustraites les consommations intermédiaires.

Ainsi, la valeur ajoutée donne le poids économique véritable de l'entreprise ; elle permet aussi des comparaisons d'activité à l'intérieur d'un secteur d'activité ou entre différents secteurs d'activité. Elle est le reflet de la richesse de l'entreprise qui se partage entre 4 acteurs économiques : les salariés par le biais de la participation aux bénéfices, l'État via les divers

impôts, les prêteurs au travers des intérêts versés aux banques et aux apporteurs de fonds, et enfin les actionnaires dans l'hypothèse où l'entreprise procède à une distribution de dividendes.

Après une année de franche dégradation en 2013, la valeur ajoutée médiane des entreprises du Bâtiment semble se stabiliser. Pour tous secteurs confondus, ce fait est la conséquence immédiate de la combinaison d'éléments économiques : décroissance ou stabilité d'activité, maintien en valeur d'un niveau de main d'œuvre, maîtrise des frais financiers supportés ou issus de difficultés de trésorerie ou d'emprunts complémentaires.

Taux d'évolution de la valeur ajoutée - Entreprises I.S.



Les taux de valeur ajoutée peuvent être, en synthèse, définis comme suit :

- Pour le **Gros Œuvre I.S.**, en 2005, le taux était de 46,02 %, en 2013 il est de 43,43 % et il est, en 2014, de 43,26 % ; pour le **Gros Œuvre I.R.** il passe de 52,47 % en 2005 à 48,50 % en 2014.
- Pour l'**Aménagement/Finitions I.S.**, en 2005, le taux était de 52,70 %, en 2013 il est de 50,69 % et en 2014 il est de 50,47 % ; pour l'**Aménagement/Finitions I.R.**, il s'est stabilisé à 57,84 % en 2005 et 57,02 % en 2014.
- Pour la **Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité I.S.**, en 2005, le taux était de 48,29 %, en 2013 il est de 44,40 % et en 2014 il est de 44,31 % ; pour la **Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité I.R.**, il passe de 47,04 % en 2005 à 46,26 % en 2014.
- Pour la **Menuiserie/Serrurerie I.S.**, en 2005, le taux était de 45,57 %, en 2013 il est de 40,97 % et en 2014 il est de 40,49 % ; pour la **Menuiserie/Serrurerie I.R.**, il régresse de 46,23 % en 2005 à 44,57 % en 2013, puis 42,07 % en 2014.

Entreprises I.S.	2012	2013	2014	Entreprises I.R.	2012	2013	2014
	44,09	43,43	43,26		49,60	48,85	48,50
	51,35	50,69	50,47		58,15	57,55	57,02
	44,38	44,40	44,31		45,88	46,38	46,26
	39,77	40,97	40,49		44,43	44,57	42,07

Source : échantillon KPMG

Taux de résultat : tenu et sans évolution

Le taux de résultat net sur activité, pour l'échantillon concerné, se maintient malgré tout. La dégradation de la valeur ajoutée, corrélée au maintien du taux de résultat net, présuppose que l'entreprise a dû rogner dans ses charges fixes et a dû freiner certains projets non porteurs de résultats immédiats. Elle a probablement aussi stoppé tout investissement lourd pour attendre la reprise d'une conjoncture plus favorable.

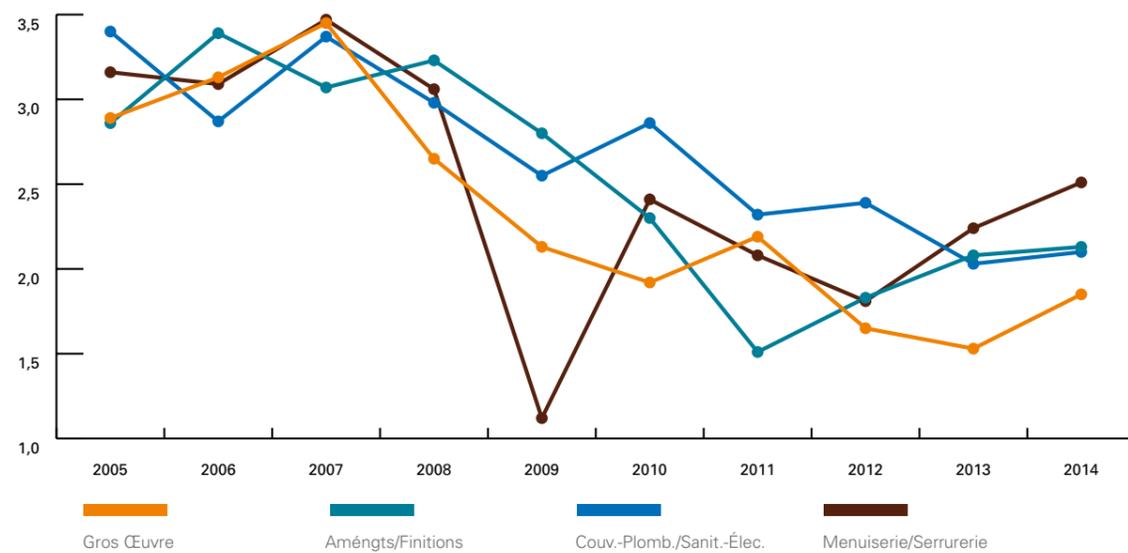
Après des fortes régressions en 2012 et en 2013 des résultats nets, 2014 revient à un taux de variation quasi nul, démontrant les coupures drastiques dans les frais fixes et les investissements.

Lorsque les marchés se font plus difficiles, les prix de vente plus serrés, les ressources gérées au cordeau, l'entreprise s'adapte lorsque ses fonds propres sont solides et sa gestion rigoureuse. Alors elle arrive à maintenir son résultat, coûte que coûte. Cela semble être le cas dans le panel des entreprises observées. Mais, pour autant, continue-t-elle à jouer son rôle économique ? Il faudra bien qu'elle réinvestisse (en qualité, en formation, en technologie), soit en sacrifiant partiellement son résultat, soit en empruntant. Cela ne sera possible qu'avec le retour de la confiance, élément fondamental pour redonner aux chefs d'entreprise le goût d'entreprendre.

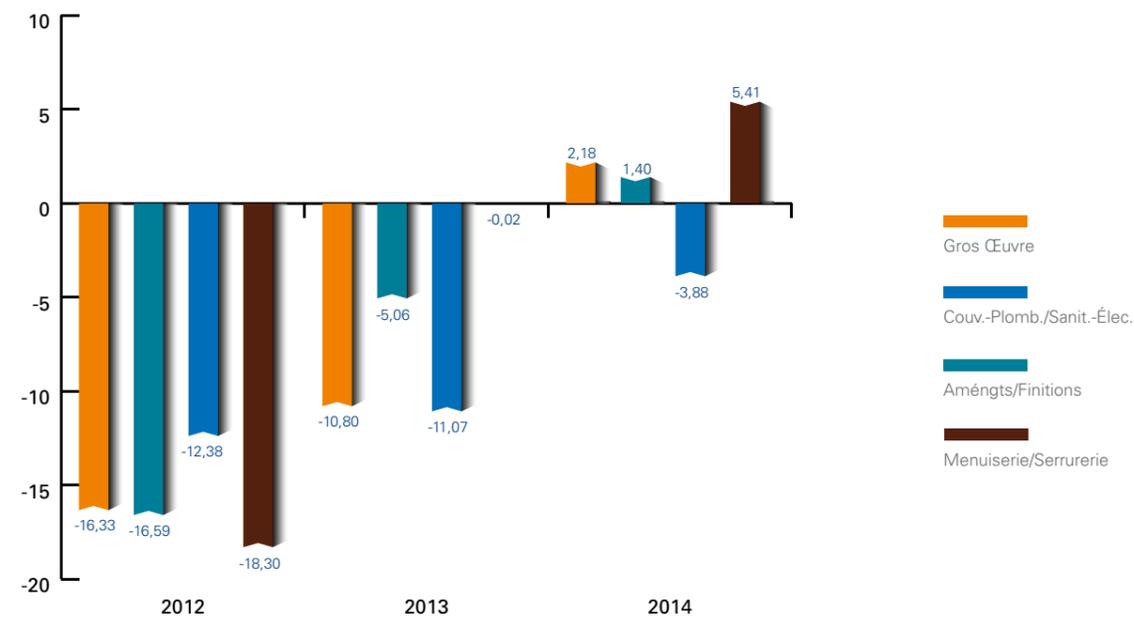
Entreprises I.S.	2009	2010	2011	2012	2013	2014	Entreprises I.R.	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	2,13	1,92	2,19	1,65	1,53	1,85		5,51	12,30	9,87	9,78	9,14	7,65
	2,80	2,30	1,51	1,83	2,08	2,13		13,52	17,29	17,37	15,63	15,01	13,70
	2,55	2,86	2,32	2,39	2,03	2,10		9,64	14,61	13,81	12,17	13,35	12,28
	1,12	2,41	2,08	1,81	2,24	2,51		9,65	12,01	10,39	10,41	9,61	9,71

Source : échantillon KPMG

Taux de résultat en % sur activité - Entreprises I.S.



Taux de variation du résultat net en valeur - Entreprises I.S.



2.4 Main d'œuvre et principaux indicateurs

Les indicateurs relatifs à la main d'œuvre révèlent une analyse selon plusieurs angles :

- **Économique** : poids de la main d'œuvre et évolution en taux.
- **Productivité** : production individuelle par salarié, par secteur d'activité et évolution en taux.
- **Rentabilité** : valeur ajoutée par effectif et évolution en taux.

Ces notions combinées sont aussi qualifiées d'efficacité économique par effectif.



Poids des frais de personnel : stable par rapport à 2013

Le poids des frais de personnel dans les travaux propres évolue de façon différente selon les secteurs d'activité et les structures juridiques des entreprises.

- Pour les entreprises soumises à l'I.S., le poids des frais de personnel dans les travaux propres est relativement stable.

Gros Œuvre : le poids des frais de personnel est de 34,8 % en 2014, il était de 35,6 % en 2013, mais il était aussi à 34,6 % en 2005.

Aménagement/Finitions : le poids des frais de personnel est de 44,6 % en 2014, il était de 44,4 % en 2013, mais il était aussi à 44,6 % en 2005.

Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité : le poids des frais de personnel est de 37,9 % en 2014, il était de 38,5 % en 2013, mais il était aussi à 39,0 % en 2005.

Menuiserie/Serrurerie : le poids des frais de personnel est de 34,2 % en 2014, il était de 33,8 % en 2013, mais il était aussi à 35,2 % en 2005.

- Pour les entreprises soumises à l'I.R., le poids des frais de personnel est en évolution constante depuis les années noires de crise.

Gros Œuvre : le poids des frais de personnel est de 32,28 % en 2014, contre 31,41 % en 2013 et 30,66 % en 2008.

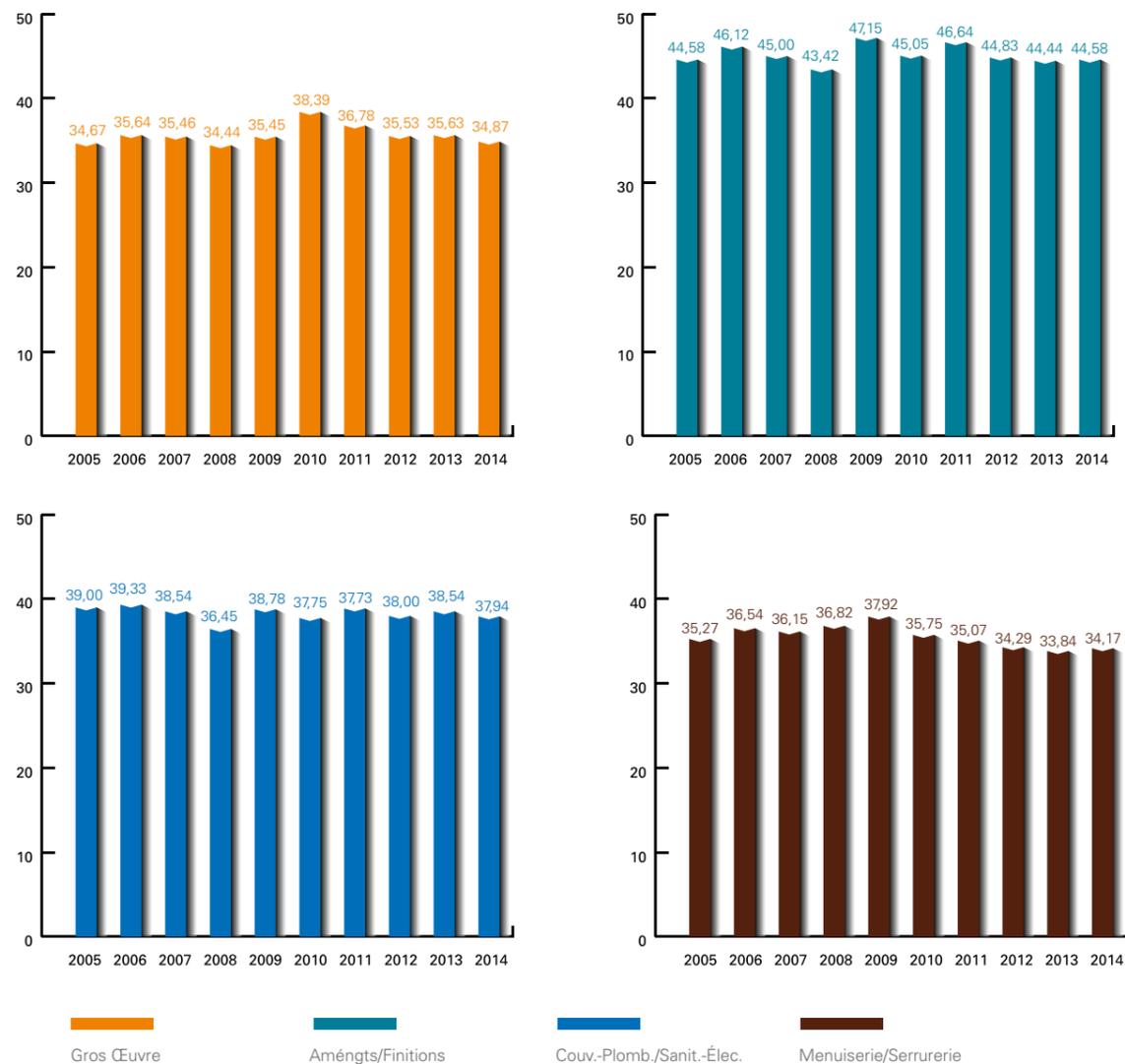
Aménagement/Finitions : le poids des frais de personnel est de 36,42 % en 2014, contre 36,12 % en 2013 et 29,40 % en 2008.

Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité : le poids des frais de personnel est de 28,20 % en 2014, contre 27,97 % en 2013 et 25,00 % en 2008.

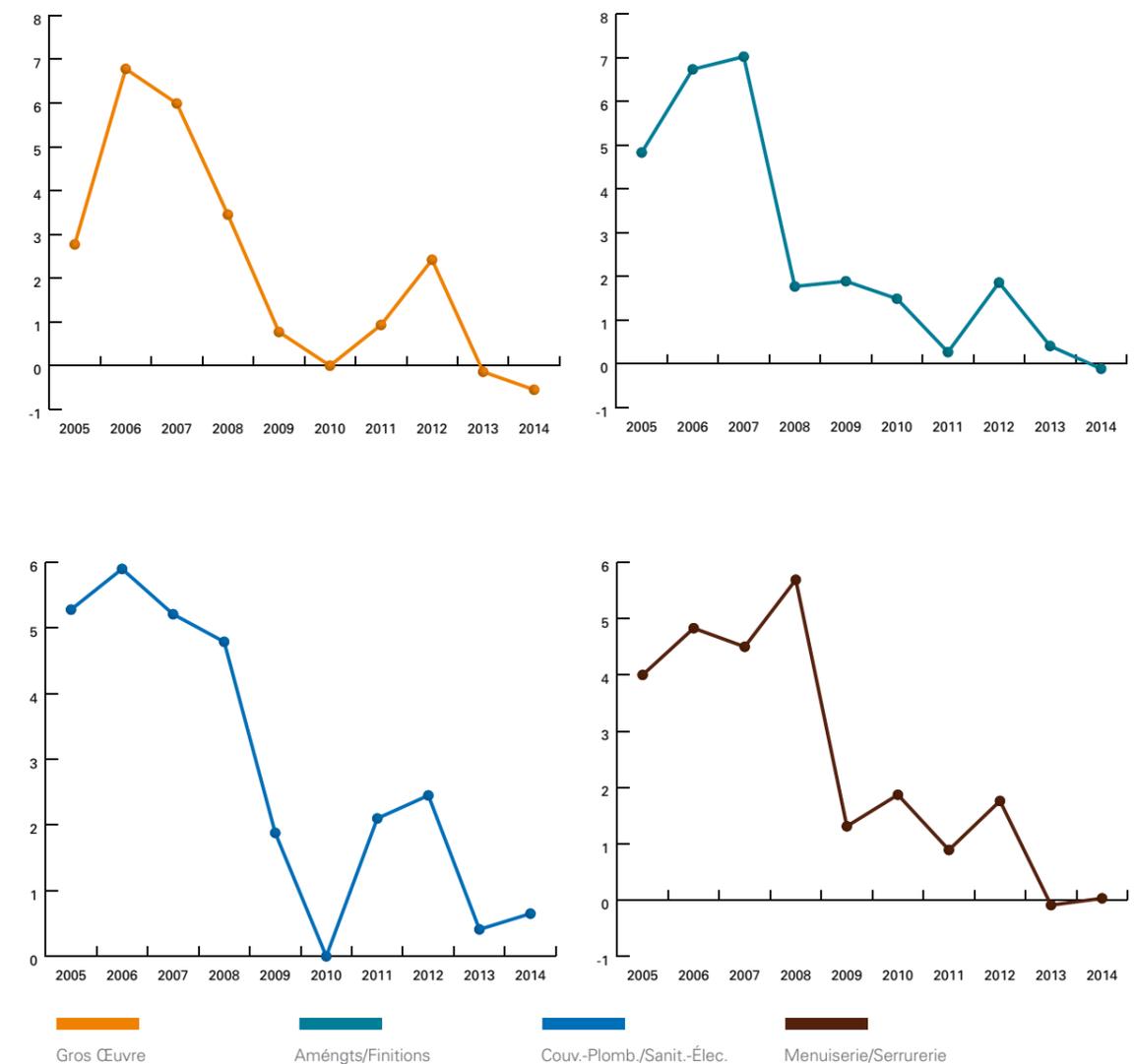
Menuiserie/Serrurerie : le poids des frais de personnel est de 26,82 % en 2014, contre 28,82 % en 2013 et 24,92 % en 2008.

Ce type d'entreprise n'ayant pas la possibilité de gérer facilement la structure RH, elle doit donc composer en supportant des indicateurs qui pèseront pour l'entreprise.

Poids des frais de personnel dans les travaux propres - Entreprises I.S.



Taux d'évolution des frais de personnel - Entreprises I.S.



Les dirigeants ne s'engagent plus sur des investissements RH, freinent les embauches et gèrent les éventuelles pointes d'activité par des contrats précaires.

Taux d'évolution des frais de personnel : quasi nul

Pour tout secteur d'activité du Bâtiment, le taux d'évolution des frais de personnel est en adéquation avec le taux d'évolution de l'activité. Ainsi, les secteurs présentent un indice variant de -0,55 % pour le Gros Œuvre jusqu'à 0,65 % pour la Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité. Pour la deuxième année consécutive, ces taux d'évolution frôlent, pour tout secteur, la ligne zéro et sont conformes aux indices.

L'indice du coût horaire du secteur de la construction, à fin 2014, est de +0,18 % (globalement identique à l'échantillon observé). Le SMIC horaire, au 1^{er} janvier 2015, a été revalorisé à +0,8 % et le plafond de la Sécurité sociale à +1,3 %.

Entreprises I.S.	2011	2012	2013	2014	Entreprises I.R.	2011	2012	2013	2014
	0,93	2,42	-0,14	-0,55		5,80	1,54	3,46	-0,23
	0,27	1,86	0,41	-0,11		0,36	3,06	1,56	3,62
	2,10	2,45	0,41	0,65		3,30	2,26	4,26	1,47
	0,89	1,76	-0,09	0,03		2,16	1,22	4,18	3,19

Source : échantillon KPMG

Production individuelle : courbe ascendante

La production réalisée par chaque salarié productif est un point de référence.

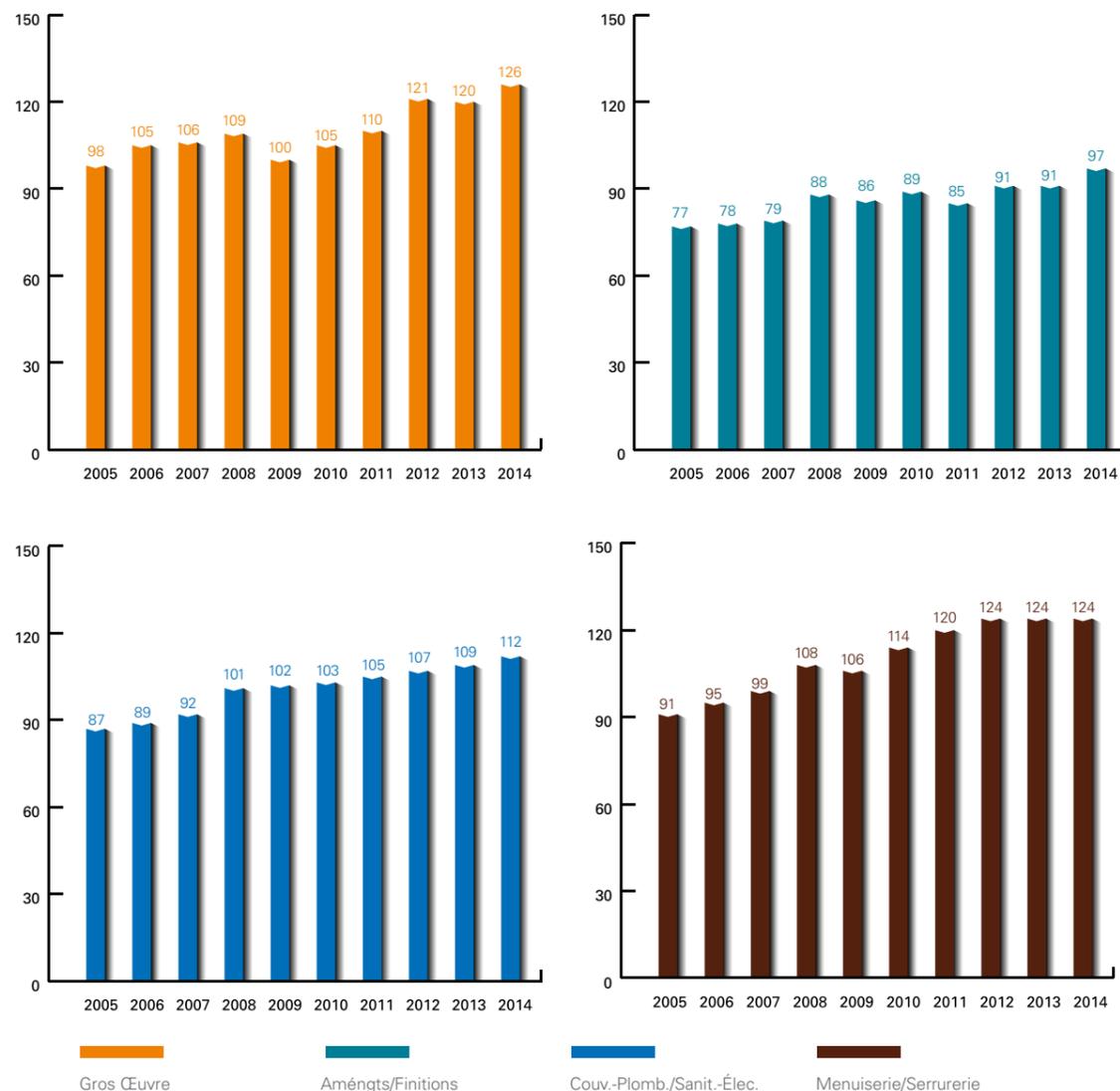
C'est aussi un élément d'analyse, en termes d'évolution de productivité et de capacité à participer à la production des chantiers en corrélation avec l'évolution des matériels.

Tous secteurs confondus, la production individuelle par salarié productif est stable ou en légère progression depuis quelques années. Pour les entreprises à l'I.S. :

- **Gros Œuvre** : 126 K€ par salarié productif, soit + 5 % par rapport à l'an passé.
- **Aménagement/Finitions** : 97 K€ par salarié productif, soit + 6 % par rapport à l'an passé.
- **Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité** : 112 K€ par salarié productif, soit + 3 % par rapport à l'an passé.
- **Menuiserie/Serrurerie** : 124 K€ par salarié productif, identique à l'an passé.

Pour les entreprises individuelles soumises à l'I.R., le constat est identique. Les valeurs des indicateurs sont toutefois spécifiques. Ainsi pour le Gros Œuvre, la production individuelle est de 95 K€, pour l'Aménagement/Finitions de 90 K€, pour la Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité de 117 K€, et pour la Menuiserie/Serrurerie de 116 K€.

Production individuelle et évolution (en K€) - Entreprises I.S.



Entreprises I.S.	2011	2012	2013	2014	Entreprises I.R.	2011	2012	2013	2014
	110	121	120	126		97	101	91	95
	85	91	91	97		85	88	88	90
	105	107	109	112		116	113	114	117
	120	124	124	124		105	113	118	116

Source : échantillon KPMG

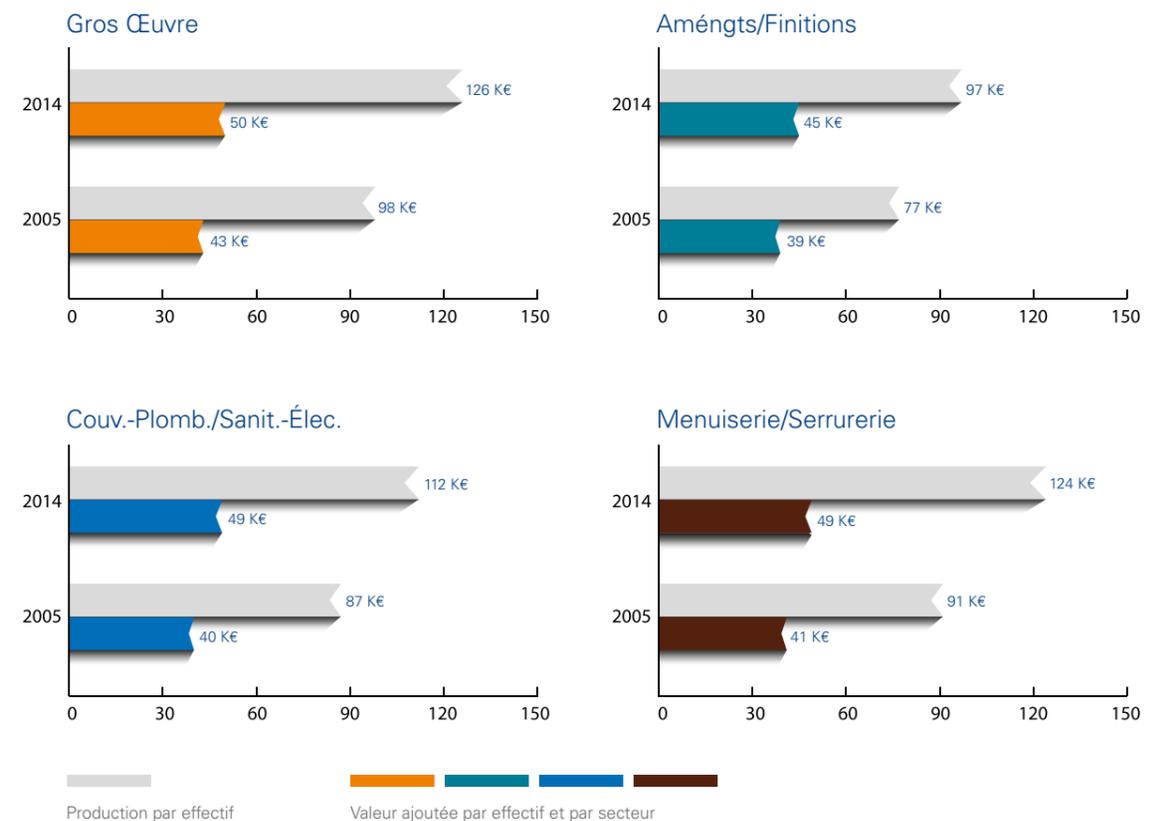
L'entreprise n'embauchant plus pour gérer sa croissance, la production par effectif continue de progresser, les chantiers devant être servis dans les délais. Toutefois, poursuivre une gestion de forte progression individuelle pourrait impacter la qualité de la production et la sécurité du personnel sur les chantiers.

Valeur ajoutée par effectif : en régression

La valeur ajoutée par effectif est très stable par rapport à l'an passé :

- **Gros Œuvre** : 50 K€ contre 49 K€ l'an passé.
- **Aménagement/Finitions** : 45 K€ contre 46 K€ l'an passé.
- **Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité** : 49 K€ contre 47 K€ l'an passé.
- **Menuiserie/Serrurerie** : 49 K€ contre 49 K€ l'an passé.

Au-delà de cette stabilité apparente de période court terme, la valeur ajoutée par effectif a, en fait, régressé si on la rapporte à la production individuelle. Ainsi, par exemple, un salarié productif en Menuiserie/Serrurerie produisait, en 2005, sur sa propre production 45 % de valeur ajoutée ; il ne produit plus, à ce jour, sur sa propre production que 39 % de valeur ajoutée.



I.S.

	2005	2014	2005	2014	2005	2014	2005	2014
Production individuelle K€	98	126	77	97	87	112	91	124
Valeur Ajoutée Individuelle K€	43	50	39	45	40	49	41	49
Taux Val Ajoutée Individuelle	43,8%	39,7%	50,6%	46,4%	45,9%	43,7%	45,1%	39,5%
Ecart d'évolution		- 4,1%		- 4,2%		- 2,2%		- 5,6%

Source : échantillon KPMG

L'évolution de la valeur ajoutée produite par effectif est en régression pour tout secteur.

"L'investissement porte sur la formation des apprentis, afin qu'ils aient une "culture" d'entreprise et puissent intégrer durablement l'entité."

Yanick Lemerre • SAS Lemerre

"Les compétences Bâtiment évolueront dans le domaine de la Maison passive et dans celui des énergies renouvelables."

Laurent Bessaguet • SARL Bessaguet Constructions

"Notre entreprise apprécie les formations dispensées par les fournisseurs qui sont efficaces."

Claude Louis • SA Delaitre

Diminution de la valeur ajoutée produite individuelle sur une décennie

I.S. -4,1% -4,2% -2,2% -5,6%

Augmentation de la production individuelle sur une décennie

I.S. +28,5% +25,9% +28,7% 36,26%

2.5 Structure financière

La solidité financière d'une entreprise résulte de la conjugaison de 3 notions fondamentales : fonds de roulement, besoin en fonds de roulement et sa résultante, la trésorerie.

- Le fonds de roulement est l'excédent des financements stables de l'entreprise sur les biens stables d'investissement. Il représente la marge de sécurité dont dispose le chef d'entreprise pour faire face à ses besoins de financement nés de l'exploitation, nommée besoin en fonds de roulement.
- Le BFR exprime le besoin de financement de l'entreprise pour financer stock et travaux en cours ainsi que l'écart entre la variation de l'en-cours clients et du crédit fournisseurs.
- La trésorerie est la résultante de la différence entre fonds de roulement et BFR.

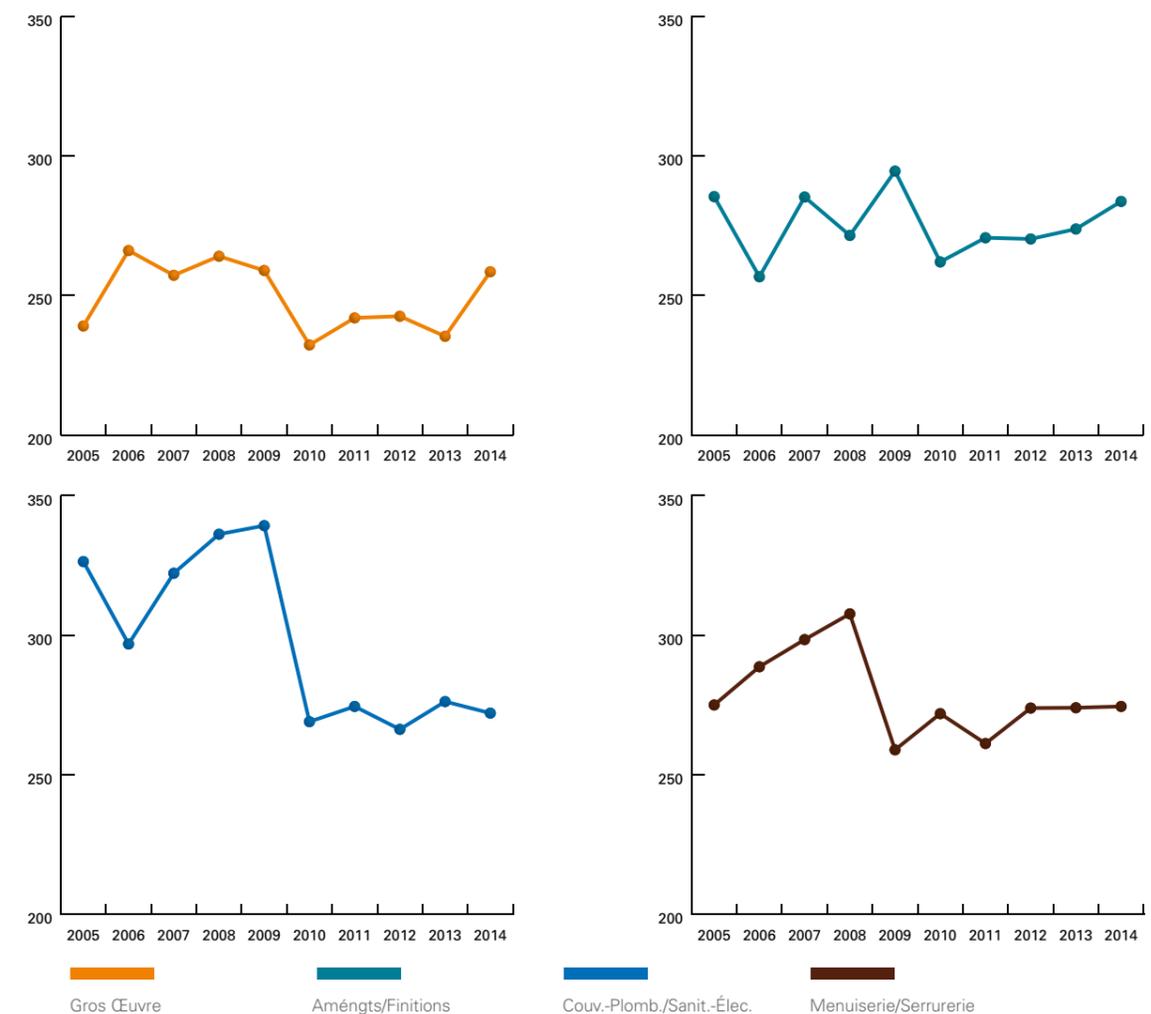
Solidité financière

Le ratio Financements stables/Biens stables, au-delà de 100, met en évidence une solidité financière découlant de l'existence d'un fonds de roulement.

L'échantillon observé montre un ratio largement au-delà de 100. Cela démontre, malgré la

situation économique difficile, un maintien des financements stables. Dans un contexte de ralentissement des investissements long terme, l'entreprise optimise son cycle d'exploitation et évite de s'endetter auprès des organismes bancaires.

Financements stables / Biens stables - Entreprises I.S.



Entreprises I.S.	2012	2013	2014	Entreprises I.R.	2012	2013	2014
	242,55	235,35	258,48		135,78	143,41	128,70
	270,22	273,79	283,67		124,05	89,49	108,41
	266,27	276,22	272,08		206,13	206,33	181,57
	273,89	274,07	274,47		144,41	132,81	130,41

Source : échantillon KPMG

Pour autant, certains secteurs d'activité voient se dégrader ce ratio au fil du temps. Ainsi, on constate que la Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité a chuté sur une décennie. Le ratio, évalué en 2005 à 326, passe à 272 en 2014, cette dégradation s'établit de façon constante annuellement. Pour les autres secteurs, la stabilité est affichée malgré la chute des années noires de 2009 à 2011.

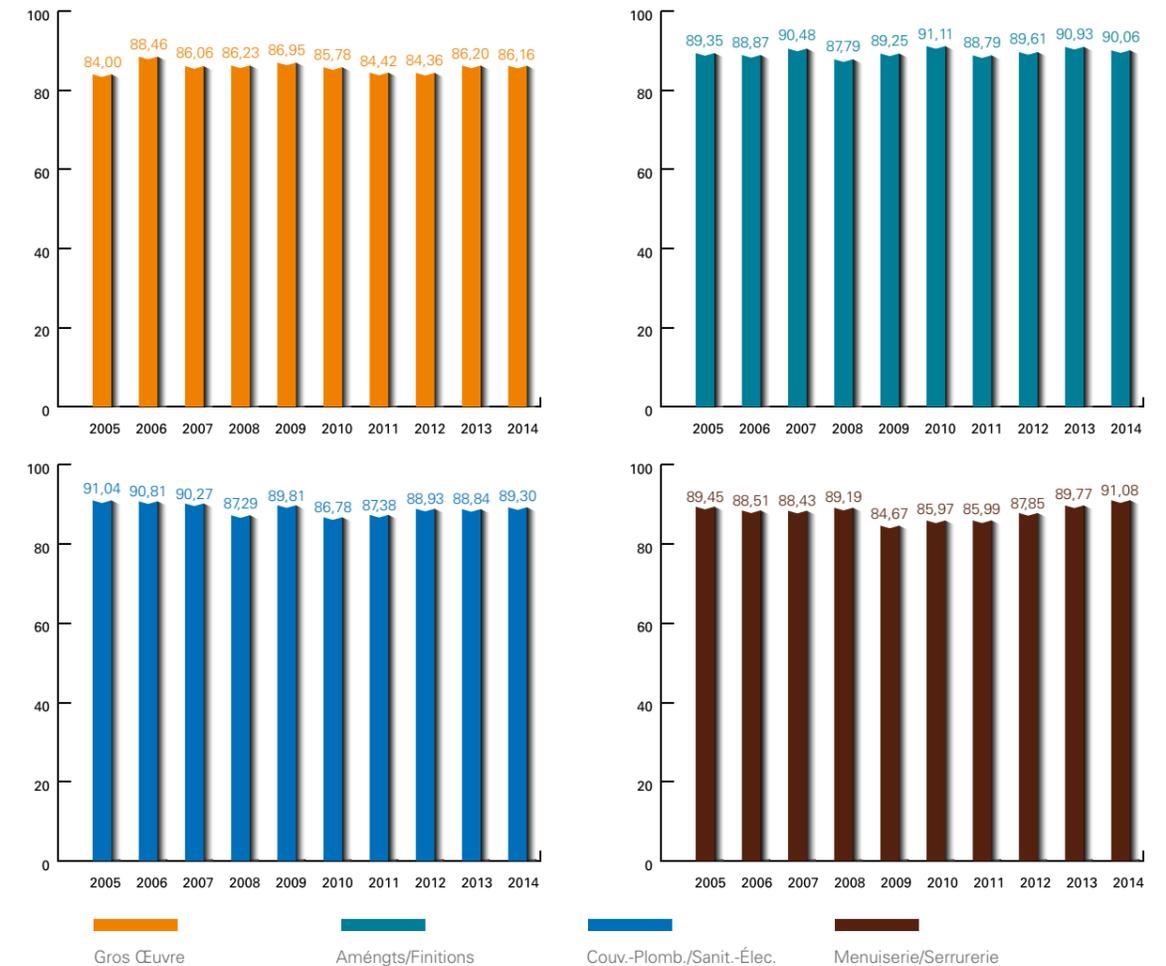


Autonomie financière

L'autonomie financière est mesurée par le ratio capitaux propres/capitaux permanents. Un ratio atteignant 100 démontre une autonomie financière totale.

Les secteurs de l'Aménagement/Finitions et de la Menuiserie/Serrurerie présentent des taux appréciables, à plus de 90. La Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité, malgré des taux inférieurs à 90, reste stable à travers les années, si on neutralise les conséquences de la crise 2009/2011.

Autonomie Financière - Entreprises I.S.



Entreprises I.S.	2012	2013	2014	Entreprises I.R.	2012	2013	2014
	84,36	86,20	86,16		83,82	84,40	88,38
	89,61	90,93	90,06		93,47	91,68	91,54
	88,93	88,84	89,30		84,94	86,10	89,98
	87,85	89,77	91,08		81,01	86,01	79,83

Source : échantillon KPMG

2.6 Synthèse des ratios

Entreprises I.S.

Secteur Gros Œuvre

Total	Libellé	Entreprises I.S.									
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	Nombre de dossiers dans l'échantillon	559	553	526	279	190	531	664	790	796	653
AC01	Taux de variation des travaux propres	5,60	7,80	5,62	6,65	-3,78	-0,95	3,27	1,33	-1,18	0,59
AC02	Taux de marge globale	77,70	77,61	77,29	76,88	78,29	75,95	75,88	75,82	76,55	76,15
AC03	Taux de variation de la marge globale	5,51	8,23	5,33	5,09	-3,07	-0,82	2,27	1,84	-1,24	-0,15
MO15	Taux de Valeur Ajoutée	46,02	48,15	47,94	47,97	46,74	47,37	44,97	44,09	43,43	43,26
MO01	Taux de variation de la valeur ajoutée	4,28	8,27	6,08	3,46	-3,59	-2,02	0,00	0,11	-1,51	-0,46
MO06	Taux de variation des frais de personnel	2,77	6,78	5,99	3,45	0,00	0,00	0,93	2,42	-0,14	-0,55
MO16	Taux de l'EBE	7,09	7,69	8,26	6,91	6,73	5,88	6,30	5,49	5,17	4,93
MO17	Variation de l'EBE	6,19	11,08	8,12	-3,80	-12,24	-4,45	0,00	-8,43	-10,62	-0,67
MO18	Taux de résultat net / Travaux propres	2,89	3,13	3,45	2,65	2,13	1,92	2,19	1,65	1,53	1,85
MO19	Variation du résultat net	10,35	21,60	14,49	-4,43	-22,26	-4,92	0,00	-16,33	-10,80	2,18
MO20	Valeur Ajoutée / Effectif (K€)	43,00	47,00	49,00	48,00	50,00	47,00	48,00	49,00	49,00	50,00
MO21	Travaux Propres / Effectif (K€)	98,00	105,00	106,00	109,00	104	105,00	110,00	121,00	120,00	126,00
MO22	Frais de personnel / Travaux propres	34,67	35,64	35,46	34,44	35,46	38,39	36,78	35,53	35,63	34,87
SF01	Fonds Propres / Fonds Propres + Endettement	84,00	88,46	86,06	86,23	86,95	85,78	84,42	84,36	86,20	86,16
SF02	Financements stables / Biens stables	239,06	266,08	257,22	264,04	258,94	232,26	241,96	242,55	235,35	258,48

Secteur Aménagements/Finitions

Total	Libellé	Entreprises I.S.									
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	Nombre de dossiers dans l'échantillon	227	234	233	138	90	302	371	421	407	368
AC01	Taux de variation des travaux propres	4,18	5,63	4,46	2,46	-2,50	0,25	0,10	1,04	0,61	0,73
AC02	Taux de marge globale	79,11	76,39	77,15	77,68	79,18	75,97	77,54	77,29	77,03	77,14
AC03	Taux de variation de la marge globale	4,48	5,17	4,70	2,34	-2,76	0,50	0,35	0,72	0,92	-0,49
MO15	Taux de Valeur Ajoutée	52,70	55,12	54,50	53,31	55,46	52,29	52,13	51,35	50,69	50,47
MO01	Taux de variation de la valeur ajoutée	4,50	6,85	7,62	3,21	0,05	0,00	0,00	0,17	-0,79	-0,70
MO06	Taux de variation des frais de personnel	4,83	6,73	7,02	1,77	4,05	1,49	0,27	1,86	0,41	-0,11
MO16	Taux de l'EBE	6,17	6,07	6,03	5,74	4,29	5,08	3,77	3,79	4,32	4,53
MO17	Variation de l'EBE	5,30	8,25	9,74	2,74	-18,15	0,00	-15,53	-9,92	-8,06	1,13
MO18	Taux de résultat net / Travaux propres	2,86	3,39	3,07	3,23	2,80	2,30	1,51	1,83	2,08	2,13
MO19	Variation du résultat net	3,61	8,10	11,08	2,98	-12,28	0,00	-11,06	-16,59	-5,06	1,40
MO20	Valeur Ajoutée / Effectif (K€)	39,00	40,00	42,00	42,00	44,00	44,00	44,00	45,00	46,00	45,00
MO21	Travaux Propres / Effectif (K€)	77,00	78,00	79,00	88,00	83,00	89,00	85,00	91,00	91,00	97,00
MO22	Frais de personnel / Travaux propres	44,58	46,12	45,00	43,42	47,15	45,05	46,64	44,83	44,44	44,58
SF01	Fonds Propres / Fonds Propres + Endettement	89,35	88,87	90,48	87,79	89,25	91,11	88,79	89,61	90,93	90,06
SF02	Financements stables / Biens stables	285,40	256,69	285,25	271,49	294,53	262,00	270,66	270,22	273,79	283,67

Entreprises I.R.

Secteur Gros Œuvre

Total	Libellé	Entreprises I.R.									
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	Nombre de dossiers dans l'échantillon	531	553	537	272	155	169	193	200	204	161
AC01	Taux de variation des travaux propres	5,23	8,39	8,23	6,27	-4,97	-0,33	5,51	0,71	2,39	-2,29
AC02	Taux de marge globale	76,24	74,01	75,41	73,90	76,20	73,75	73,21	72,03	72,74	73,02
AC03	Taux de variation de la marge globale	6,59	7,48	7,21	5,98	-4,13	0,00	2,52	0,19	1,49	-0,45
MO15	Taux de Valeur Ajoutée	52,47	52,14	52,67	50,73	51,09	51,38	50,43	49,60	48,85	48,50
MO01	Taux de variation de la valeur ajoutée	4,90	7,96	11,46	5,19	-2,21	0,00	2,39	-0,85	0,91	-0,71
MO06	Taux de variation des frais de personnel	5,78	8,34	10,66	8,61	2,18	2,79	5,80	1,54	3,46	-0,23
MO16	Taux de l'EBE	15,89	16,18	16,29	12,14	11,04	16,33	14,95	14,69	13,77	12,86
MO17	Variation de l'EBE	3,43	4,62	8,59	1,24	-9,70	-2,82	0,00	-1,33	0,25	-9,45
MO18	Taux de résultat net / Travaux propres	10,17	10,74	10,62	6,29	5,51	12,30	9,87	9,78	9,14	7,65
MO19	Variation du résultat net	7,48	8,17	10,06	1,71	-15,28	-0,80	0,26	0,06	-0,32	-1,03
MO20	Valeur Ajoutée / Effectif (K€)	43,00	46,00	49,00	49,00	48,00	45,00	47,00	50,00	46,00	47,00
MO21	Travaux Propres / Effectif (K€)	86,00	91,00	95,00	101,00	101,00	88,00	97,00	101,00	91,00	95,00
MO22	Frais de personnel / Travaux propres	30,98	31,20	30,87	30,66	31,16	32,12	31,80	32,11	31,52	32,28
SF01	Fonds Propres / Fonds Propres + Endettement	83,35	82,16	81,52	75,38	82,52	78,85	74,23	83,82	84,40	88,38
SF02	Financements stables / Biens stables	172,79	168,82	184,11	157,03	163,15	137,99	138,07	135,78	143,41	128,70

Secteur Aménagements/Finitions

Total	Libellé	Entreprises I.R.									
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	Nombre de dossiers dans l'échantillon	439	459	456	182	117	146	149	160	145	120
AC01	Taux de variation des travaux propres	5,38	6,48	7,34	4,21	-2,81	1,64	1,14	-0,36	-0,98	0,77
AC02	Taux de marge globale	77,77	77,18	77,48	75,60	77,07	75,46	76,42	77,15	75,92	74,92
AC03	Taux de variation de la marge globale	5,95	5,35	6,21	5,59	-2,90	1,30	1,30	0,53	-2,01	0,94
MO15	Taux de Valeur Ajoutée	57,84	57,54	58,26	56,25	56,22	56,88	56,93	58,15	57,55	57,02
MO01	Taux de variation de la valeur ajoutée	5,49	7,63	9,09	3,80	-5,19	0,23	0,25	-0,16	-2,43	1,67
MO06	Taux de variation des frais de personnel	7,81	5,87	9,92	8,51	2,10	2,79	0,36	3,06	1,56	3,62
MO16	Taux de l'EBE	23,19	22,47	23,53	19,12	18,94	20,25	20,85	17,81	17,68	18,55
MO17	Variation de l'EBE	-0,03	3,50	5,02	-5,85	-11,28	0,00	0,00	-9,53	-1,69	3,60
MO18	Taux de résultat net / Travaux propres	18,73	18,06	18,62	14,16	13,52	17,29	17,37	15,63	15,01	13,70
MO19	Variation du résultat net	1,75	6,09	5,98	-6,11	-7,57	0,00	1,44	-11,68	-1,84	2,18
MO20	Valeur Ajoutée / Effectif (K€)	42,00	44,00	45,00	43,00	45,00	46,00	50,00	46,00	51,00	49,00
MO21	Travaux Propres / Effectif (K€)	76,00	77,00	81,00	85,00	78,00	83,00	85,00	88,00	88,00	90,00
MO22	Frais de personnel / Travaux propres	27,84	29,45	29,70	29,40	34,32	32,17	34,43	35,83	36,12	36,42
SF01	Fonds Propres / Fonds Propres + Endettement	86,21	82,43	83,36	90,66	86,01	85,81	90,62	93,47	91,68	91,54
SF02	Financements stables / Biens stables	189,61	166,30	180,23	171,83	175,86	142,97	150,71	124,05	89,49	108,41

2.6 Synthèse des ratios

Entreprises I.S.



Secteur Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité

Total	Libellé	Entreprises I.S.									
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	Nombre de dossiers dans l'échantillon	428	470	462	240	172	583	709	826	814	704
AC01	Taux de variation des travaux propres	5,15	7,02	5,05	8,23	-1,17	0,00	1,26	1,08	-1,02	0,99
AC02	Taux de marge globale	67,22	65,80	65,18	64,98	65,27	65,10	64,76	64,74	64,51	64,16
AC03	Taux de variation de la marge globale	5,46	5,47	4,58	8,05	0,51	0,00	1,31	1,29	-0,26	1,27
MO15	Taux de Valeur Ajoutée	48,29	47,81	47,85	45,26	45,78	45,22	44,98	44,38	44,40	44,31
MO01	Taux de variation de la valeur ajoutée	5,58	4,63	4,97	7,36	0,63	-0,59	0,00	0,59	-0,27	0,66
MO06	Taux de variation des frais de personnel	5,28	5,90	5,21	4,79	1,82	0,00	2,10	2,45	0,41	0,65
MO16	Taux de l'EBE	6,33	5,70	6,20	5,64	5,49	5,63	5,20	4,97	4,56	4,60
MO17	Variation de l'EBE	1,91	-4,15	4,66	8,55	-10,03	-2,11	-8,43	-7,40	-12,00	-4,77
MO18	Taux de résultat net / Travaux propres	3,40	2,87	3,37	2,98	2,55	2,86	2,32	2,39	2,03	2,10
MO19	Variation du résultat net	4,14	-5,21	6,00	9,48	-14,94	-5,34	-5,36	-12,38	-11,07	-3,48
MO20	Valeur Ajoutée / Effectif (K€)	40,00	41,00	45,00	45,00	44,00	45,00	46,00	47,00	47,00	49,00
MO21	Travaux Propres / Effectif (K€)	87,00	89,00	92,00	101,00	99,00	103,00	105,00	107,00	109,00	112,00
MO22	Frais de personnel / Travaux propres	39,00	39,33	38,54	36,45	38,78	37,75	37,73	38,00	38,54	37,94
SF01	Fonds Propres / Fonds Propres + Endettement	91,04	90,81	90,27	87,29	89,91	86,78	87,38	88,93	88,84	89,30
SF02	Financements stables / Biens stables	326,37	296,83	322,18	336,17	339,24	269,01	274,47	266,27	276,22	272,08

Secteur Menuiserie/Serrurerie

Total	Libellé	Entreprises I.S.									
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	Nombre de dossiers dans l'échantillon	232	237	222	127	92	278	339	384	392	331
AC01	Taux de variation des travaux propres	3,10	5,66	4,31	5,33	-2,13	0,05	1,38	0,06	-1,45	0,77
AC02	Taux de marge globale	65,00	63,98	63,10	62,23	65,09	61,98	61,26	60,82	61,63	61,11
AC03	Taux de variation de la marge globale	2,62	5,17	2,76	4,41	-2,15	0,00	1,40	0,31	-0,38	-0,28
MO15	Taux de Valeur Ajoutée	45,57	46,10	45,44	44,17	44,34	43,78	40,80	39,77	40,97	40,49
MO01	Taux de variation de la valeur ajoutée	2,63	4,59	5,69	4,55	-3,08	0,51	0,06	-0,89	-2,06	-0,96
MO06	Taux de variation des frais de personnel	4,07	4,83	4,50	5,69	1,11	1,87	0,89	1,76	-0,09	0,03
MO16	Taux de l'EBE	6,31	6,31	6,34	5,90	4,10	5,32	4,66	4,61	4,64	4,89
MO17	Variation de l'EBE	-3,89	1,71	3,71	3,95	-20,13	0,00	0,00	-10,90	-3,06	2,61
MO18	Taux de résultat net / Travaux propres	3,16	3,09	3,47	3,06	1,12	2,41	2,08	1,81	2,24	2,51
MO19	Variation du résultat net	6,07	8,43	2,46	9,27	-21,42	0,00	-1,52	-18,30	-0,02	5,41
MO20	Valeur Ajoutée / Effectif (K€)	41,00	43,00	46,00	47,00	43,00	49,00	51,00	49,00	49,00	49,00
MO21	Travaux Propres / Effectif (K€)	91,00	95,00	99,00	108,00	101,00	114,00	120,00	124,00	124,00	124,00
MO22	Frais de personnel / Travaux propres	35,27	36,54	36,15	36,82	37,92	35,75	35,07	34,29	33,84	34,17
SF01	Fonds Propres / Fonds Propres + Endettement	89,45	88,51	88,43	89,19	84,67	85,97	85,99	87,85	89,77	91,08
SF02	Financements stables / Biens stables	275,00	288,68	298,41	307,63	258,93	271,89	261,19	273,89	274,00	274,47

Entreprises I.R.



Secteur Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité

Total	Libellé	Entreprises I.R.									
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	Nombre de dossiers dans l'échantillon	756	778	771	353	239	264	277	283	286	237
AC01	Taux de variation des travaux propres	6,63	7,79	9,04	5,76	4,18	0,14	0,00	-1,65	1,02	-1,60
AC02	Taux de marge globale	62,79	62,41	62,12	61,26	61,21	61,24	63,35	62,21	62,60	62,65
AC03	Taux de variation de la marge globale	5,01	8,30	6,86	5,02	3,50	0,90	1,16	-0,15	1,81	-1,98
MO15	Taux de Valeur Ajoutée	47,04	47,22	46,50	44,89	44,88	46,68	47,62	45,88	46,38	46,26
MO01	Taux de variation de la valeur ajoutée	5,46	8,42	9,19	7,01	5,75	0,10	0,74	-1,70	2,88	-1,56
MO06	Taux de variation des frais de personnel	9,80	9,19	9,42	7,44	5,20	2,31	3,30	2,26	4,26	1,47
MO16	Taux de l'EBE	18,67	17,71	17,63	16,17	13,83	17,51	16,51	15,35	15,99	15,59
MO17	Variation de l'EBE	2,46	4,73	4,90	5,83	8,58	0,00	0,00	-9,01	4,37	-5,89
MO18	Taux de résultat net / Travaux propres	15,78	14,54	14,22	12,24	9,64	14,61	13,81	12,17	13,35	12,28
MO19	Variation du résultat net	3,94	5,13	5,44	7,87	9,77	-1,87	0,00	-7,85	5,88	-6,36
MO20	Valeur Ajoutée / Effectif (K€)	44,00	46,00	46,00	48,00	47,00	51,00	53,00	51,00	54,00	53,00
MO21	Travaux Propres / Effectif (K€)	95,00	98,00	103,00	105,00	109,00	111,00	116,00	113,00	114,00	117,00
MO22	Frais de personnel / Travaux propres	24,98	25,78	24,56	25,00	27,69	26,33	26,73	28,27	27,97	28,20
SF01	Fonds Propres / Fonds Propres + Endettement	85,46	83,60	82,60	82,02	80,28	85,32	85,21	84,94	86,10	89,98
SF02	Financements stables / Biens stables	212,70	227,22	230,31	249,39	235,22	194,74	212,74	206,13	206,33	181,57

Secteur Menuiserie/Serrurerie

Total	Libellé	Entreprises I.R.									
		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	Nombre de dossiers dans l'échantillon	333	352	337	168	113	114	122	128	112	87
AC01	Taux de variation des travaux propres	5,06	7,64	7,54	1,91	0,00	2,05	1,86	0,39	2,04	-0,36
AC02	Taux de marge globale	64,80	64,25	64,70	63,60	63,81	64,96	61,35	62,59	62,53	60,68
AC03	Taux de variation de la marge globale	5,16	8,66	7,01	4,24	0,17	1,92	0,00	0,29	0,82	0,77
MO15	Taux de Valeur Ajoutée	46,23	46,31	46,56	45,06	44,72	46,38	44,12	44,43	44,57	42,07
MO01	Taux de variation de la valeur ajoutée	5,86	8,05	10,88	2,35	3,59	0,00	0,00	-1,45	0,51	1,04
MO06	Taux de variation des frais de personnel	8,78	9,61	9,76	6,23	4,08	5,81	2,16	1,22	4,18	3,19
MO16	Taux de l'EBE	17,17	17,29	17,41	13,25	14,67	16,21	13,54	13,62	13,34	14,30
MO17	Variation de l'EBE	3,80	4,51	9,37	-4,25	-2,90	-2,53	-6,60	-7,58	-0,35	0,58
MO18	Taux de résultat net / Travaux propres	12,92	12,80	13,59	9,06	9,65	12,01	10,39	10,41	9,61	9,71
MO19	Variation du résultat net	3,73	12,04	12,96	-3,66	-0,74	0,00	-0,09	-13,30	3,14	-0,31
MO20	Valeur Ajoutée / Effectif (K€)	43,00	43,00	49,00	46,00	44,00	46,00	50,00	47,00	47,00	49,00
MO21	Travaux Propres / Effectif (K€)	94,00	96,00	103,00	105,00	98,00	100,00	105,00	113,00	118,00	116,00
MO22	Frais de personnel / Travaux propres	26,47	24,92	26,14	24,92	28,45	28,61	27,74	28,07	28,82	26,82
SF01	Fonds Propres / Fonds Propres + Endettement	75,83	82,45	82,03	77,56	79,78	75,63	86,20	81,01	86,01	79,83
SF02	Financements stables / Biens stables	188,48	183,29	214,40	205,55	207,46	157,70	175,34	144,41	132,91	130,41

3 - Plan de Relance Bâtiment Enjeux et perspectives



3.1 Orientation du Plan de Relance du Bâtiment

Le Plan de Relance du Bâtiment a été annoncé et diffusé fin 2014 par le Gouvernement. Il propose des mesures de fiscalité et de simplification des normes et procédures, afin de doper la construction de logements neufs. Il projette un futur numérique du Bâtiment et renforce les objectifs énergétiques en continuité des accords du Grenelle de l'environnement.

Mesures du Plan : cinq priorités

- Favoriser l'accèsion à la propriété.
- Simplifier les règles de construction et développer l'innovation.
- Augmenter l'offre des logements neufs, sociaux et intermédiaires.
- Renforcer la mobilisation du foncier.
- Rénover les logements anciens.

Les mesures sont nombreuses, les plans ambitieux.

Mesures en faveur de l'accèsion à la propriété

Citons les principales mesures qui impactent la fiscalité des particuliers, la fiscalité patrimoniale et les organismes prêteurs :

- Renforcer le prêt à taux zéro PTZ pour les classes moyennes et modestes sur les zones où son effet de levier est le plus grand, le montant de l'achat pris en compte et la quotité du prêt sont relevés.
- Ouvrir la possibilité aux particuliers d'emprunter à taux zéro, PTZ, pour l'acquisition d'un logement ancien nécessitant des travaux de rénovation dans certaines zones rurales.
- Renforcer le soutien aux ménages primo-accédants : TVA à 5,5 % pour l'accèsion à la propriété d'un logement neuf pour les ménages modestes, création d'un abattement exceptionnel de 100 K€ pour une donation de logement neuf transmis à des enfants ou petits-enfants réalisée avant fin 2016.
- Renforcer l'octroi de prêt pour l'acquisition de logements sociaux.
- Lancer un nouvel emprunt, distribué par la Caisse des dépôts.

Mesures en faveur de la simplification des règles et des normes et du développement de l'innovation

Les mesures, au nombre de 50, ont fait d'ores et déjà l'objet de rapports spécifiques. Elles ont pour objectifs de :

- Privilégier les résultats plutôt que les moyens.
- Dépoussiérer la réglementation.
- Encourager l'utilisation des matériaux bio-sourcés de type bois, autrefois interdits en raison de la réglementation sur la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation.
- Mettre en place des structures qui encouragent la concertation et l'innovation.

“Souvent associées à des crédits d'impôts incitateurs, les améliorations énergétiques sont devenues incontournables et représentent un argument essentiel de vente.”

Yann Levacher • Degaraby Levacher

Deux plans spécifiques du Plan de Relance

Plan de Transition Numérique

Ce plan a fait l'objet d'un rapport, diffusé en Janvier 2015, par Bertrand Delcambre, nommé ambassadeur du numérique en faveur du Bâtiment. Ce plan propose de mettre en place des méthodes industrielles pour la rénovation et la construction des bâtiments.

Il est basé sur une évolution technologique de l'ensemble du secteur du Bâtiment afin de :

- Faire baisser les coûts des travaux de construction, d'entretien, de maintenance et d'exploitation des bâtiments.
- Augmenter la productivité liée à une meilleure maîtrise de l'information.
- Valoriser l'artisanat et favoriser la création d'emploi à forte valeur ajoutée.

Il est construit sur le postulat de l'évolution en compétences numériques, de tous les acteurs du Bâtiment, de la mise en place d'un écosystème numérique où le travail collaboratif TPE/PME sera relié à une technologie BIM (Building Information Modeling). En Finlande, pays précurseur d'un tel système, la marge des entreprises de construction de logements aurait augmenté de 45 %, les déchets auraient baissé de 45 % et les accidents du travail auraient chuté de 5 %.

Plan de Transition Énergétique

Ce plan vise à préserver les énergies de la planète en diminuant de 50 % la consommation énergétique d'ici 2050, et à la protéger en fabriquant différemment.

Le plan de transition énergétique, aussi dénommé PACTE (Plan d'Action pour la qualité de la Construction et de la Transition Énergétique) poursuit les objectifs suivants :

- Agir sur la recherche de l'amiante et la traiter.
- Favoriser la qualité des constructions en appliquant la transition énergétique.
- Accompagner l'évolution des compétences et la professionnalisation des acteurs du Bâtiment dans ce domaine.
- Relever le défi de l'emploi par de nouveaux métiers.

L'étude KPMG basée sur les indicateurs financiers permet une lecture économique des secteurs du Bâtiment.

Cette étude serait incomplète si elle n'était pas reliée aux perspectives à venir, à savoir le déploiement du Plan de Relance et plus particulièrement la mise en place par les acteurs du Bâtiment du Plan de transition numérique et du Plan de transition énergétique.

KPMG a mandaté l'institut CSA pour évaluer et apprécier le niveau de connaissance et de compréhension de ces plans, et pour identifier la projection des chefs d'entreprise dans leur stratégie à mener.

“À un moment opportun, il faudra investir dans la technologie et les formations... je suis prêt à intégrer un groupe pilote organisé par la FFB.”

Jean Luc Bardaille • Ardecco

“S'engager dans les mesures du rapport BIM, c'est être à l'avant-garde de futurs projets.”

Jean Fraga • Batib

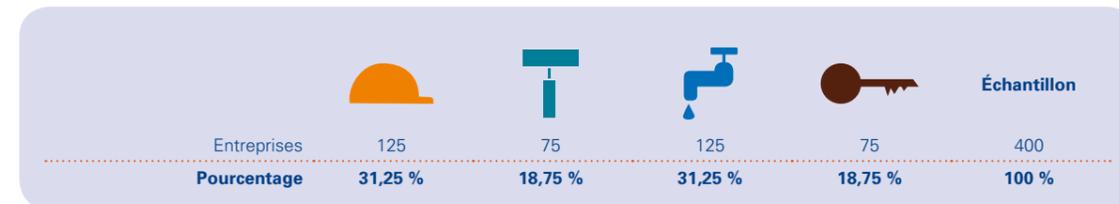
“Les orientations Développement Durable ont un réel impact positif. L'essence de nos produits nous a toujours conduits à la recherche d'optimisation des performances énergétiques, des traitements des déchets et de leur recyclage.”

Thierry Vitel • Vitel Menuiseries

3.2 Enquête CSA : méthodologie

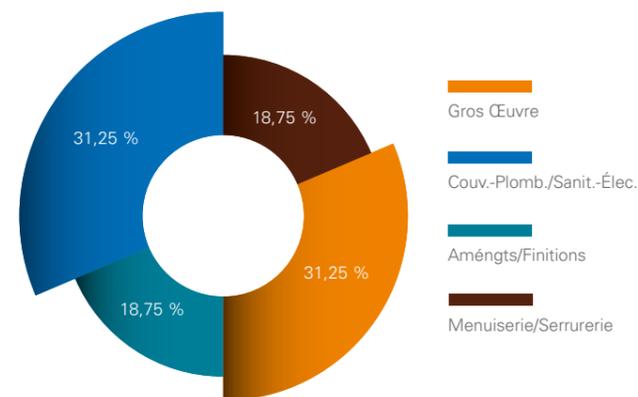
L'enquête CSA relève d'un sondage réalisé par téléphone du 6 au 10 juillet 2015.

- L'échantillon est représentatif de 400 dirigeants d'entreprise du secteur du Bâtiment < 50 salariés
Les entreprises sont réparties sur l'ensemble du territoire.
La personne interrogée est : Président, Gérant, Responsable financier, Responsable RH.
Le sondage est réalisé selon la méthode des quotas.

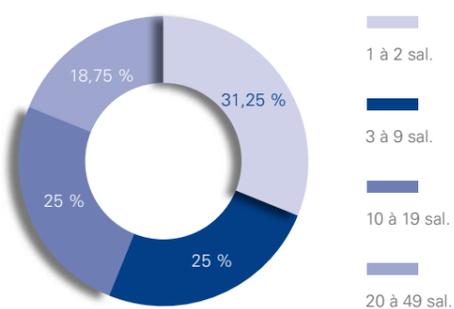


Source : sondage CSA pour KPMG

Échantillon : secteur du Bâtiment



Échantillon : structure taille



- Les codes NAF du secteur du bâtiment guident la répartition par secteur de l'échantillon

25.11Z	43.31Z	43.21A	43.32A
43.11Z	43.32C	43.21B	43.32B
43.12A	43.33Z	43.22A	
43.12B	43.34Z	43.29A	
43.13Z	43.39Z	43.91A	
41.20A		43.91B	
41.20B		43.99A	
43.99C		43.22B	



3.3 Embauche et investissement formation

Malgré quelques signes de stabilisation économique des secteurs du Bâtiment, la volonté d'embaucher ne semble pas s'affirmer, selon les conclusions du sondage CSA de juillet 2015.



Moins d'une entreprise du Bâtiment sur 5 embauchera dans l'année à venir

- 18 % des chefs d'entreprise de l'échantillon concerné envisagent d'embaucher :
 - pour 9 % d'entre eux dans les 3 mois à venir,
 - pour 4 % d'entre eux dans les 6 mois à venir,
 - et pour 5 % d'entre eux dans l'année à venir.
- Les réponses de chaque secteur du Bâtiment sont quasi similaires. Notons les deux résultats les plus extrêmes des secteurs concernés :
 - la Menuiserie/Serrurerie est le plus en retrait avec 14 %,
 - la Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité la plus optimiste avec 20 %.
- Pour les entreprises qui envisagent d'embaucher, la priorité garantie reste la volonté de recruter dans les compétences métier pour plus de 87 % d'entre elles. Les compétences en lien avec la mise en place du Plan de Relance qui nécessitera des compétences technologiques ne sont citées qu'à 32 %, et celles en lien avec la maîtrise de développement durable qu'à seulement 15 %. Le secteur de la Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité affiche, à 98 %, la nécessité d'embaucher dans les compétences métier, mais souligne aussi, à près de 43 %, sa nécessité d'évoluer vers des compétences technologiques. Pour tous les autres secteurs, ce sont les compétences métier qui prévalent.

“L'investissement formation sera quasi nul, hormis les formations obligées dans le cadre de la formation RGE.”

Philippe Giet • SARL Giet Bernard & Fils

“Deux types de formation sont priorisées : sécurité - environnement et qualité au niveau de la finition des travaux.”

Thierry Filloux • SAS Ouvrage BTP

“Notre investissement en formation dépasse les taux obligatoires ; nos formations sont orientées sécurité du personnel, travail en milieu amianté et certificat SS4.”

Eric Millot • SA FMT Divoux

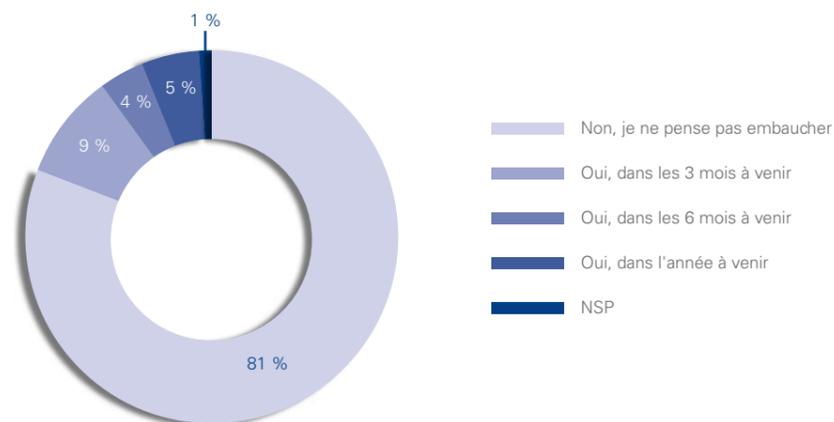
Les investissements formation concernent prioritairement les compétences métier

Dans le cas où l'entreprise n'embauchera pas, son plan stratégique de formation en sera-t-il modifié ?

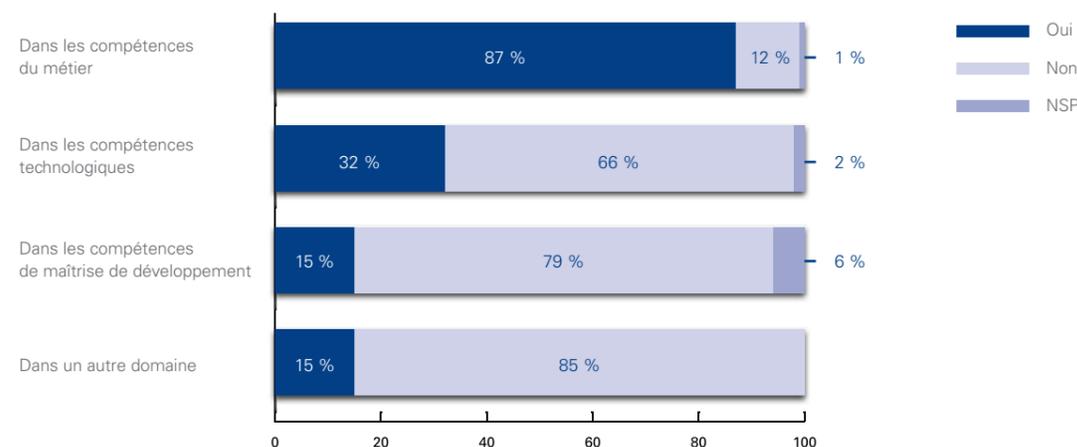
- Les formations dans les compétences spécifiques métier sont annoncées par 49 % des chefs d'entreprise ; ce taux est identique quel que soit le secteur d'activité.
- Pour les autres types de formation, elles sont identifiées à part égale en compétences technologiques, compétences développement durable ou autres types de formation.

Les nouvelles dispositions législatives en matière de formation professionnelle, n'ont pas modifié fondamentalement les orientations décidées par les chefs d'entreprise en la matière.

Pensez-vous embaucher ? À quel horizon ?



Prévoyez-vous d'embaucher... ?



3.4 Plan de Transition Numérique

"Dans le secteur du Bâtiment, comme dans les autres secteurs, la numérisation et la dématérialisation constitueront des éléments clés de la compétitivité des acteurs. Dans le Bâtiment, en s'appuyant sur des outils puissants comme la maquette numérique, adaptée au partage de l'information et au travail collaboratif, il sera possible d'augmenter la pertinence des phases de conception au bénéfice de celle de la réalisation, de l'exploitation et de la maintenance." (Source : Rapport de Bertrand Delcambre)

Dans ce contexte, il est intéressant, 6 mois après la diffusion du rapport sur la mission numérique du Bâtiment, d'évaluer le niveau de connaissance de ce rapport et d'identifier les premières impressions des chefs d'entreprise sur l'évolution des process mis en œuvre dans toutes les phases de la construction.

Neuf dirigeants sur dix ne connaissent pas le Plan Numérique et le rapport BIM

- 11 % des chefs d'entreprise de l'échantillon concerné ont connaissance de ce plan :
 - pour 5 % d'entre eux, leur connaissance est précise,
 - pour 6 % d'entre eux, ils en ont entendu parler mais n'en voient pas les implications immédiates.
- Les secteurs d'activité les plus informés sont la Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité, dont 16 % des dirigeants connaissent bien ses orientations, et la Menuiserie/Serrurerie pour un quota de 12 %.
- Le Gros Œuvre est très en retrait, 6 % seulement des chefs d'entreprise ont entendu parler de ce rapport.
- Les chefs d'entreprise ont par ailleurs pris conscience que la réalisation de leurs chantiers, en lien avec les bureaux d'étude, est déjà impactée par l'approche numérique et quelque 37 % de l'échantillon l'exprime clairement.
- La gestion dématérialisée du chantier devrait concerner 28 % des entreprises, l'achat des matériaux par bornes interactives et points de vente numériques intéresser 24 % des entreprises ; ces deux orientations sont des conséquences immédiates de l'évolution du Bâtiment via le numérique.

"Le BIM doit permettre de gagner du temps... Avec ces nouvelles techniques, le chantier se gagnera dans les bureaux mais aussi dans la protection des intervenants sur site."

Jean Ghevert • Caner

"À priori à ce jour, je ne suis pas concerné par le plan numérique, sauf dans le cadre d'une importante rénovation avec intervention d'un cabinet d'architectes."

Philippe Giet • SARL Bernard Giet & Fils

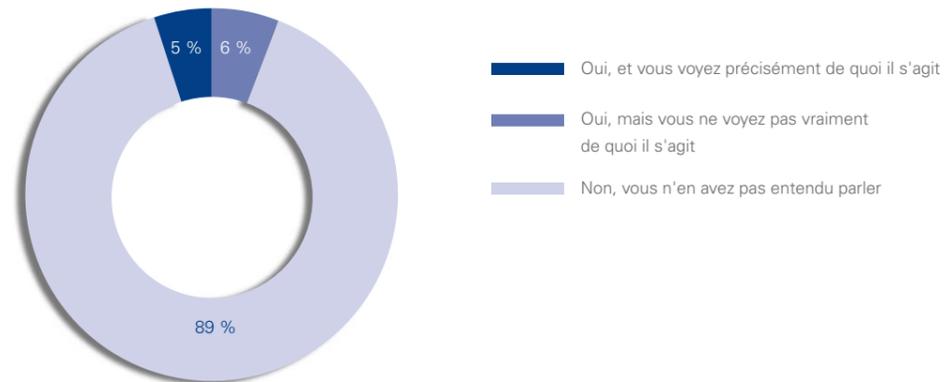
"Je me demande comment on va s'adapter à cette organisation, car on ne nous a pas suffisamment présenté la mise en œuvre pratique du BIM."

Frédéric Fouchard • SAS Fouchard

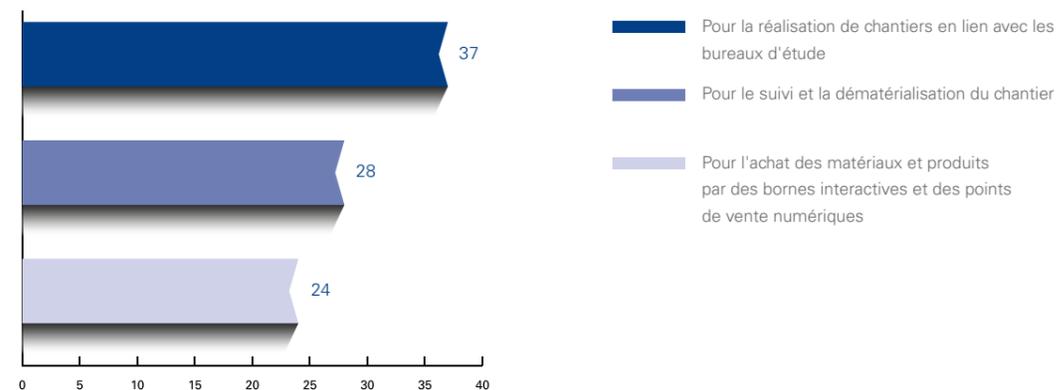
Les syndicats professionnels seront le trait d'union pour l'adaptation à l'évolution du Plan Numérique

- 59 % des chefs d'entreprise attendent de leur syndicat professionnel formation et information sur le plan numérique ; ils sont même 65 % dans le secteur Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité.
- 36 % des chefs d'entreprise pensent que l'investissement informatique et technologique sera aussi un moyen de progresser dans l'adaptation aux nouvelles orientations ; ce taux passe à 50 % pour la Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité, mais seulement 27 % pour le Gros Œuvre.

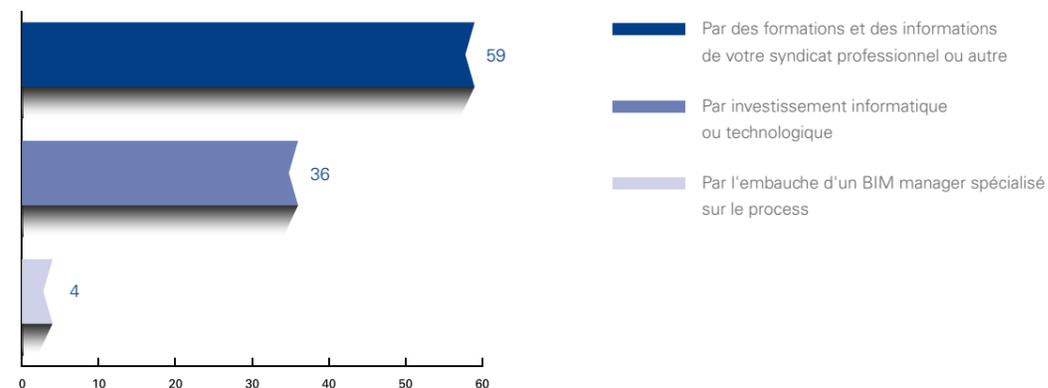
Connaissez-vous les orientations numériques et le rapport BIM (Building Information Modeling) ?



En quoi votre entreprise sera-t-elle concernée par le plan numérique et le BIM ?



Comment l'entreprise va-t-elle s'adapter au plan numérique ?



3.5 Plan de Transition Énergétique

Les accords du Grenelle de l'environnement, signés en 2007, ont été largement diffusés auprès du public. Des dispositions législatives d'orientations fiscales en cours, par exemple : crédits d'impôts ou prêts à taux zéro PTZ, sensibilisation à grande échelle via les écoles, les mairies, les fournisseurs de matériaux... ont d'ores et déjà permis d'anticiper le plan de transition énergétique inclus dans le Plan de Relance du Bâtiment :

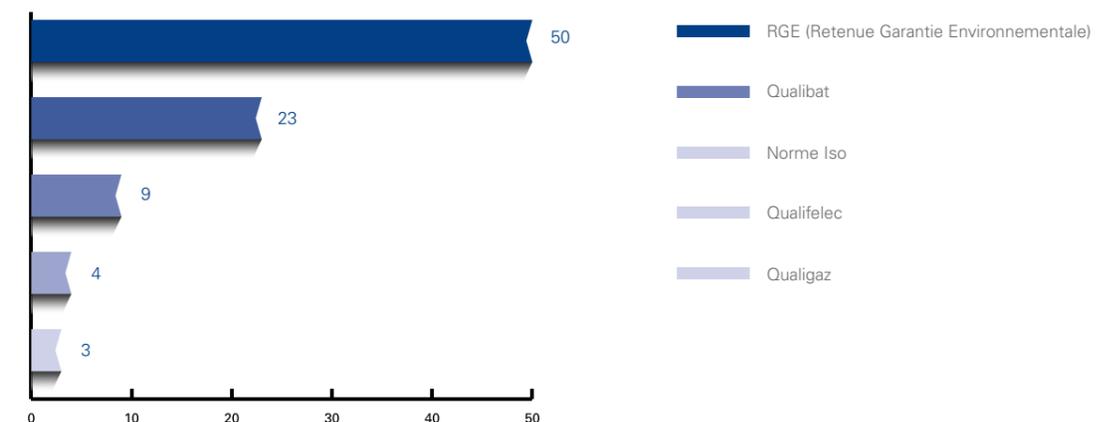
- 500 000 logements devraient être soumis à une rénovation énergétique, par an, à compter de 2017.
- 40 000 électriciens ont signé la charte Eco-responsable pour collecter ampoules usagées et déchets.

- Depuis 2013, la France a confirmé son statut de leader mondial dans la végétalisation des bâtiments.
- Les particuliers bénéficient d'un crédit d'impôt uniforme de 30 % s'ils font appel à un professionnel RGE.
- Le CITE (Crédit d'Impôt pour Transition Énergétique) a remplacé le CIDD (Crédit d'Impôt Développement Durable).
- Des exigences gouvernementales pour les nouveaux produits de peinture ont été mises en place.

Trois quart des dirigeants d'entreprise déclarent connaître les incidences fiscales pour leurs clients dans le cadre du développement durable

- 77 % des dirigeants d'entreprise interrogés ont connaissance de l'incidence fiscale pour leurs clients dans le cadre du développement durable et du plan de transition énergétique : 33 % en ont une connaissance précise, et 44 % une connaissance plus vague.
- Les deux secteurs qui ont une connaissance précise de ces éléments, à plus de 45 %, sont la Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité et la Menuiserie/Serrurerie, le Gros Œuvre étant très en retrait avec un taux de 20 %.
- Selon eux, les incidences fiscales plus impactantes pour leurs clients sont l'obtention de crédits d'impôts à près de 50 %, et la réduction de TVA pour 10 % d'entre eux. Ces taux deviennent pour la Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité 57 % et 7 %.

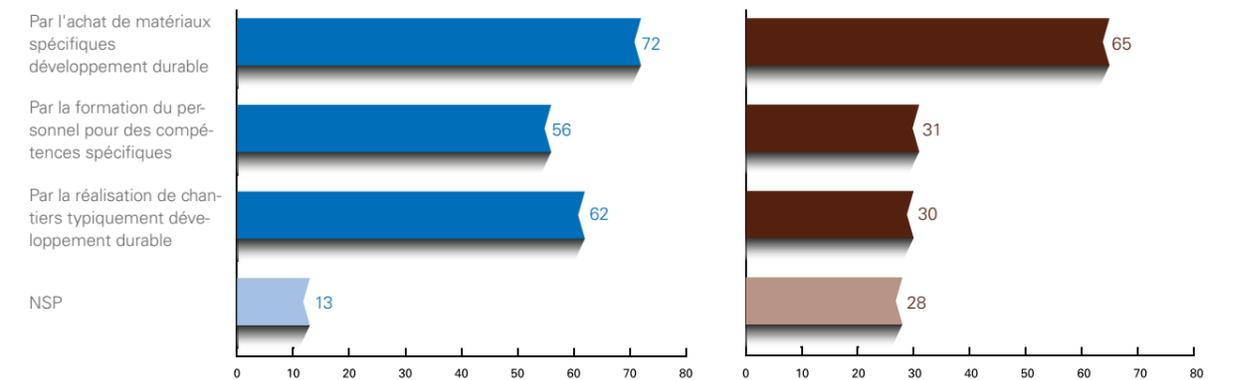
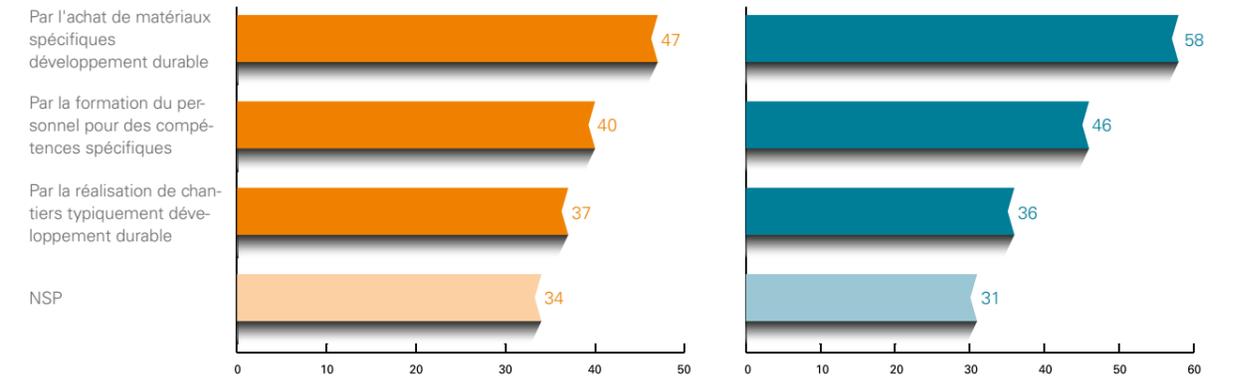
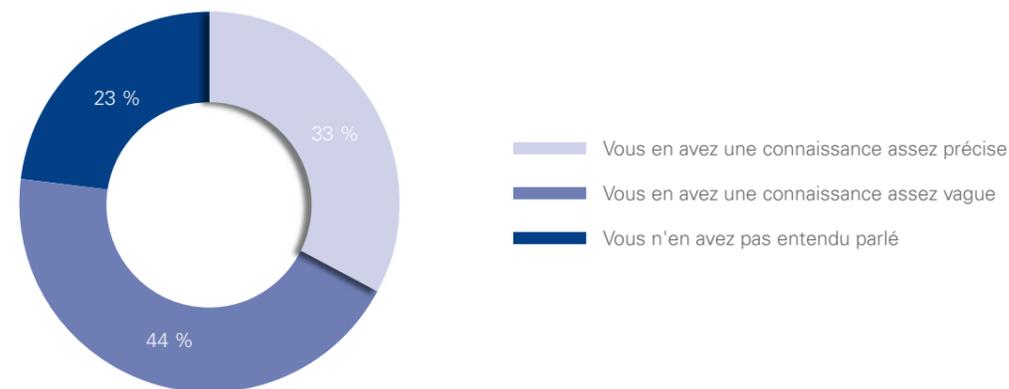
La moitié des entreprises interrogées disposent de la qualification RGE



60 % des entreprises se disent concernées par l'achat de matériaux spécifiques

- L'achat des matériaux spécifiques développement durable est incontestablement l'élément clé dans la réalisation des chantiers : de 60 % des chefs d'entreprise concernés en moyenne, la Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité se dit être impliquée dans ce type d'achat pour 72 %, la Menuiserie/Serrurerie pour 65 %.
- Le développement durable est présent également dans la réalisation de chantiers, par exemple, installation de chaudière à condensation, géothermie, toiture végétalisée, recyclage de matériaux : en moyenne 44 % des entreprises interrogées sont concernées par ces exemples, ce taux devient 62 % pour la Couverture-Plomberie/Sanitaire-Électricité. Les autres secteurs Gros Œuvre, Aménagement et Finitions, Menuiserie/Serrurerie ne seraient concernés qu'à hauteur d'un pourcentage compris entre 30 et 37 %.

Connaissez-vous les incidences fiscales pour vos clients ?



“ Il faut trouver l'équilibre entre l'objectif de réduire les factures énergétiques et les surcoûts induits par une normalisation trop stricte.”

Michel Tissier • Plus 18

“ Les obligations techniques et les normes, liées aux facteurs d'économie d'énergie et environnementaux, sont une aide à la maîtrise de nos coûts et donne du sens à ce que l'on fait.”

Stéphane Tezier • SAS Martin

“ Les normes sont contraignantes mais c'est une vraie valeur ajoutée, c'est la professionnalisation de nos métiers.”

Pierre Martinez • Coopérative Marseillaise

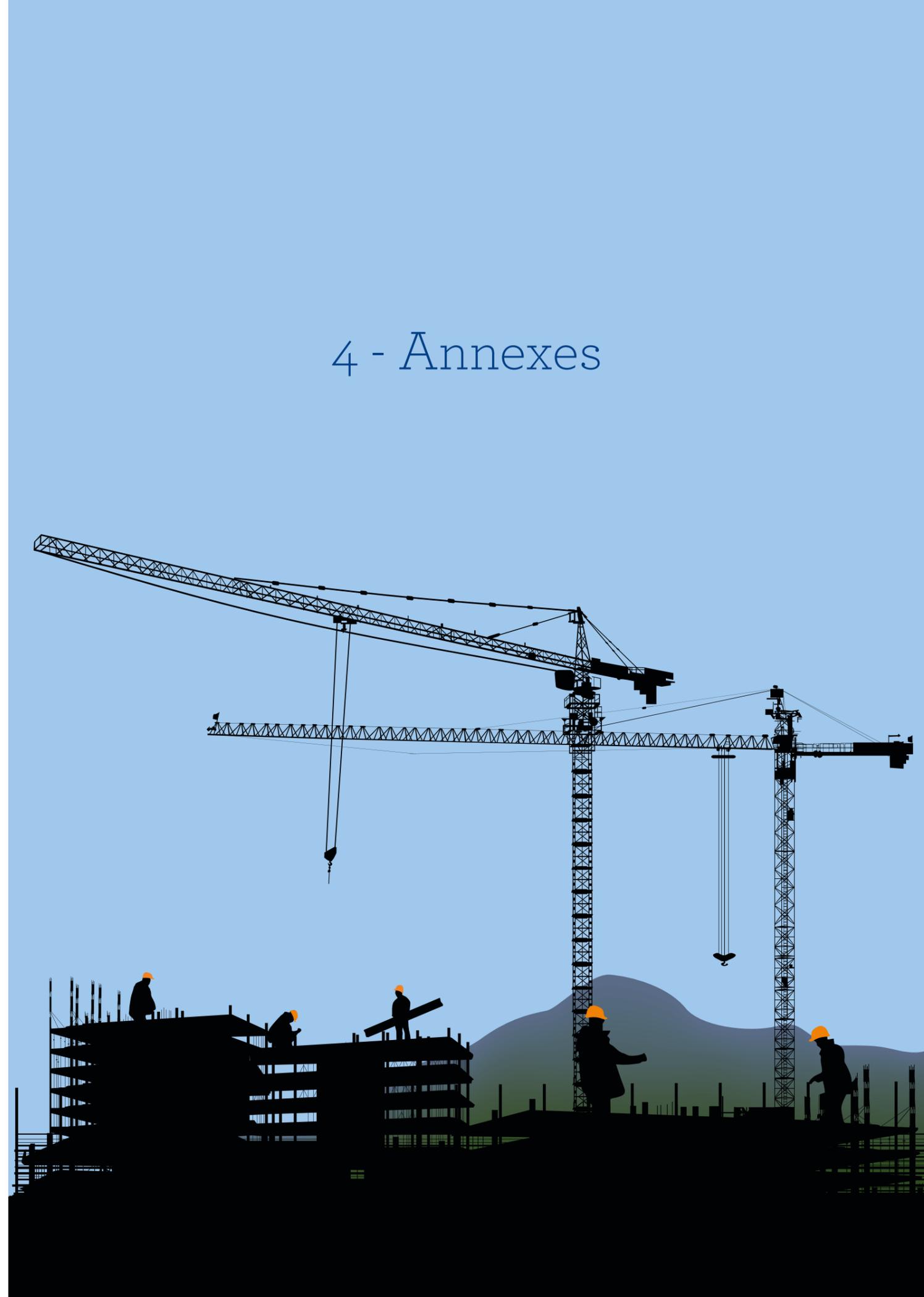
“ Nous sommes dans cette démarche même si cela n'est pas très visible, toiture végétalisée, retenue des eaux pluviales, recyclage des matériaux ; mais cela a un coût, il faut que le maître d'ouvrage en soit conscient.”

Jean Ghevert • Caner

“ Nous sommes dépendants des innovations de produits par les fabricants, mais cela a un coût.”

Eric Millot • SA FMT Divoux

4 - Annexes



Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette étude, en particulier les dirigeants qui ont accepté de livrer leur expérience et avis sur le Plan de Relance du Bâtiment dans ses composantes technologique et énergétique.

Nom de l'entreprise	Dirigeant	Taille	Secteur	Région KPMG
Plus 18 Qualification RGE Saint Douillard	Michel Tissier	CA 1 900 K€ 17 salariés	Bardage / Isolation thermique extérieure	Paris Centre
SARL Giet Bernard & Fils Qualification RGE Bourges	Philippe Giet	CA 1 800 K€ 15 salariés	Electricité /plomberie sanitaire	Paris Centre
SAS Lemerre Qualification RGE / Norme Iso Bricquebec/Digulleville	Yannick Lemerre	CA 3 500 K€ 47 salariés	Peintures / revêtements de sols	Normandie
SAS Fouchard Qualification RGE / Norme Iso Coutances	Frédéric Fouchard	CA 26 952 K€ 247 salariés	Energie	Normandie
Degaraby Levacher Qualification RGE Dinan	Yann Levacher	CA 1 100 K€ 11 salariés	Couverture	Ouest
SAS Ouvrage BTP Saint Junien	Thierry Filloux	CA 3 415 K€ 12 salariés	Génie civil	Ouest
SARL Bessaguet construction Label BBC - Effinergie Peyrilhac	Laurent Bessaguet	CA 1 945 K€ 8 salariés	Travaux de maçonnerie, charpente, couverture	Ouest
Ardecco Qualification RGE Courcelles les Lens	Jean Luc Bardaille	CA 3 400 K€ 35 salariés	Revêtements de sols	Nord
Caner Qualification RGE Saint Amand les Eaux	Jean Ghevert	CA 5 000 K€ 40 salariés	Etanchéité/bardage	Nord
Batib Qualification RGE Thumeries	Jean Fraga	CA 800 K€ 8 salariés	Plâtrerie	Nord
SA Delaitre Qualification RGE Le Syndicat	Claude Louis	CA 4 000 K€ 40 salariés	GO maçonnerie, charpente, plâtrerie, carrelage	Est
SA FMT Divoux Qualification électricité Epinal	Eric Millot	CA 4 000 K€ 45 salariés	Electricité bâtiments industriels et tertiaires	Est
SAS Martin Neuville sur Saône	Stéphane Tezier	CA 7 000 K€ 35 salariés	Installation chauffage et sanitaire	Sud Est
Coopérative Marseillaise Marseille	Pierre Martinez	CA 700 K€ 7 salariés	Travaux maçonnerie générale et GO bâtiment	Sud Est
Vitel Menuiseries Qualification RGE Plerin	Thierry Vitel	CA 4 000 K€ 37 salariés	Fabrication fenêtres PVC Menuiserie	Ouest

Merci également à tous les professionnels de KPMG qui ont contribué à la réalisation de cette étude.

KPMG en un regard

KPMG, leader de l'audit, du conseil et de l'expertise comptable en France.

Nos métiers, nos marchés

KPMG accompagne les sociétés cotées et groupes internationaux dans le cadre de missions d'audit, de conseil financier (acquisitions-cessions, introduction en bourse...) et de conseil en management. Le cabinet intervient auprès des PME, ETI, groupes familiaux, TPE, artisans, commerçants et professions libérales pour les accompagner à chaque étape de leur développement: expertise comptable, certification des comptes, aide à la création, évaluation, gestion sociale, transmission, conseil patrimonial, juridique et fiscal...

KPMG apporte également son expertise aux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire et au Secteur public, État et collectivités territoriales sur des sujets aussi variés que l'information financière, la gouvernance, l'évaluation, le pilotage, le contrôle interne ou externe...

KPMG en France - Chiffres clés



238

implantations



8 200

professionnels



906 millions d'euros

de Chiffre d'affaires

KPMG en France compte plus de 70 000 clients parmi lesquels :

- 200 sociétés cotées ou faisant appel public à l'épargne
- Près de 30 % des PME de plus de 50 salariés
- 6500 associations et acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire
- 47 000 TPE, artisans, commerçants, et professions libérales
- 6 000 références dans les collectivités publiques
- Près de 50 % des 100 ETI les plus importantes en France



Contacts

KPMG S.A.
Tour EQHO
2, avenue Gambetta
92066 Paris La Défense Cedex
Tél. : +33 (0)1 55 68 20 35

Retrouvez l'actualité
de votre secteur sur Viadeo,
en vous inscrivant au hub
"l'actualité des entrepreneurs
du bâtiment"

viadeo



EST

Lionel Marteau
Tél. : +33 (0)3 29 26 29 23



NORD

François Vandermeersch
Tél. : +33 (0)3 20 20 68 52
Arnaud Huleux
Tél. : +33 (0)3 20 20 67 21
Arnaud Delpierre
Tél. : +33 (0)3 20 20 68 15



NORMANDIE

Jérôme Mallet
Tél. : +33 (0)2 33 77 14 14



OUEST

Thierry Gautheron
Tél. : +33 (0)2 96 79 82 79
Bernard Germaneau
Tél. : +33 (0)5 55 11 37 43
Jean-Pierre Joseph
Tél. : +33 (0)5 49 76 46 09



PARIS & CENTRE

Christian Combemorel
Tél. : +33 (0)2 48 66 71 51
Hervé Pichery
Tél. : +33 (0)2 38 95 00 72



RHÔNE-ALPES - AUVERGNE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Frédéric Fely
Tél. : +33 (0)3 80 78 86 45



SUD-EST

Adrien Jonard
Tél. : +33 (0)4 90 81 17 37



SUD-OUEST

Franck Villaeys-Sakalian
Tél. : +33 (0)5 58 75 02 48



DÉPARTEMENTS FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

Gilles Defert
Tél. : +33 (0)5 96 50 16 30



DÉPARTEMENT D'OUTRE MER

François Viroleau
Tél. : +33 (0)2 62 94 84 24



KPMG GESTION SOCIALE

Patrick Bordas
Tél. : +33 (0)1 55 68 95 00



Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG S.A. est une société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes à directoire et conseil de surveillance au capital social de 5 497 100 euros. 775 726 417 RCS Nanterre. Siège social : Tour EQHO, 2, avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense Cedex. KPMG S.A. est membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative ("KPMG International"), une entité de droit suisse. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

© 2015 KPMG S.A., société anonyme d'expertise comptable et de commissariat aux comptes, membre français du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants adhérents de KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse. Tous droits réservés. Imprimé en France sur Oxygen Silk. Référence : Moyennes BTP - Code : 1611 Réalisation : Communication VM COMMUNICATION - Octobre 2015